

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

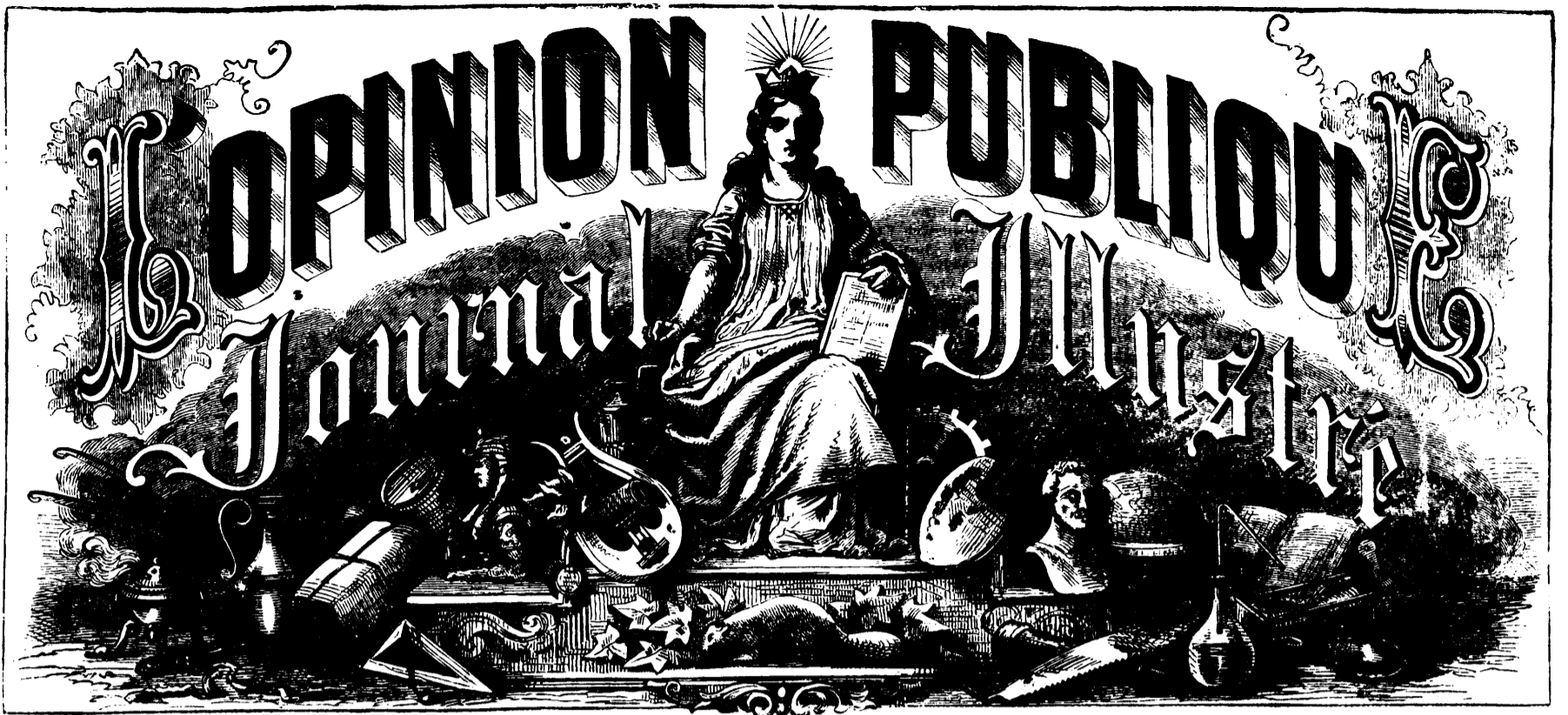
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. II.—No. 33.

MONTREAL, JEUDI, 17 AOUT, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'AVENIR.

Le *Courrier du Canada* termine une série d'articles remarquables sur l'avenir de la race française en Amérique, par les réflexions suivantes :

« Pourquoi sommes-nous français ?  
« La question est déjà résolue pour les hommes qui ont la foi et qui ont observé l'intervention visible de la Providence dans l'histoire de notre passé.  
« Etre Français signifie : parler la langue et avoir les mœurs, le caractère, les traditions et la religion du peuple fils de Charlemagne et de saint Louis.  
« Or, nous sommes Français parce que mille circonstances à nous ménagées par la divine Providence, depuis notre origine, ont concouru à nous conserver tels.  
« Oh ! dirigeons nos regards reconnaissants vers le ciel. Dieu nous destine une mission, la protection qu'il nous a accordée n'a point été sans dessein ni sans but. Dieu n'agit point au hasard ; chacune de ses actions a son objet, sa fin.  
« Nous sommes sûrs que nous formerons un jour un Etat indépendant dans une seconde Europe. Notre foi nous garantira une prépondérance considérable dans le nouveau monde. C'est alors que Dieu se servira de nous et c'est pour cette époque que nous devons nous préparer, nous fortifier. Ne perdons donc point de vue l'avenir qui nous attend. Songeons à notre devise : « Aime Dieu et va ton chemin. »

Puis le *Courrier du Canada* ajoutait ces paroles :

« Quelques écrits que nous avons récemment publiés sous le titre de *L'Agriculture* ont prouvé que nous n'étions point l'ennemi du progrès matériel. Nous saisissons encore ici l'occasion de parler un peu de la matière.  
« Le Canada est dans la voie qui conduit à la richesse. De nombreux chemins de fer vont porter bientôt l'aisance là où elle n'avait jamais pu parvenir. Montréal est prospère. Une réaction prodigieuse s'opère à Québec. Lévis s'acharne à faire concurrence à la ville de Champlain ; Trois-Rivières attend une part du progrès. Partout on remarque une tendance vers l'amélioration et la fortune.  
« Allons ! que chacun mette la main à l'œuvre. Nous marchons de l'avant, ne reculons plus. Que chacun aide à la poussée générale. Améliorons l'agriculture ; rappelons au milieu de nous nos frères exilés ; encourageons la colonisation ; portons aide à toutes les industries et augmentons les en proportion du progrès et de la population.  
« Seulement, qu'une idée nous domine toujours en tout et partout : Dieu et l'Eglise ! Ne souillons jamais notre conscience et plaçons l'avancement de notre civilisation sous les auspices sacrés de la Religion.  
« Aime Dieu et va ton chemin. »

Le *Courrier du Canada* nous permettra de compléter sa pensée. « Dieu nous destine une mission, » dit-il : Oui, mais comme il le comprend si bien, il ne suffit pas de se glorifier de cette mission et de lever les yeux au ciel. Nous avons une mission comme tous les peuples, nous avons une raison d'être dans la pensée créatrice de Dieu, comme tout ce qui existe.

Mais cette mission, nous ne l'accomplirons qu'en nous conformant aux lois générales faites par Dieu pour la régie du monde. D'autres peuples ont vécu avant nous, qui avaient une mission à remplir et qui sont tombées honteusement. Tous les jours on rencontre des hommes qui traînent misérablement les débris d'une existence faite pour de grandes choses.

Il ne faut pas que la confiance en la protection divine aille jusqu'au fanatisme, à l'inertie. La Providence ! elle est dans l'accomplissement des lois que Dieu a données à l'homme, dans l'emploi des facultés dont il l'a doué. Or, la principale loi, la loi que je pourrais appeler la pierre angulaire de l'ordre providentiel, est le travail. La Providence est avec ceux qui travaillent, avec les peuples et

les individus dont tous les instants, tous les efforts ont pour but le développement de leurs facultés.

Lorsque le *Courrier du Canada* dit qu'il n'est pas l'ennemi du progrès matériel, il ne pouvait dire autrement pour être d'accord avec les principes qu'il avait posés sur l'action de la Providence. Car le progrès étant le résultat naturel du travail, est par là même dans l'ordre providentiel et nécessaire.

S'opposer au progrès serait par conséquent s'opposer à l'action de la Providence.

La terre est un théâtre où peuples et individus doivent remplir le mieux qu'ils peuvent le rôle qui leur est assigné dans l'œuvre du progrès et du perfectionnement de l'humanité. Dieu voit avec plaisir cette scène si petite dans ses détails, mais si grande dans son ensemble, car elle révèle la grandeur de la création. Lorsque les acteurs de ce drame seront rendus à l'apogée de leurs forces, Dieu fermera le théâtre.

De ce qui précède il faut conclure que cette mission glorieuse dont on parle, nous ne l'accomplirons pas en restant les bras croisés, pendant que les populations entreprenantes au milieu desquelles nous vivons, agissent et travaillent.

« Aide-toi et le ciel t'aidera, » adage plein de vérité que nous ne devons pas perdre de vue !

Dieu ne brise pas l'ordre général du monde pour venir au secours de celui qui ne se conforme pas à ses lois et ne prend pas les moyens ordinaires de succès.

Le véritable chrétien et homme de bien est celui qui travaille d'autant plus qu'il croit et prie, mais non pas celui qui cherche dans la foi et l'espérance une excuse à sa paresse.

Plus notre mission est grande, plus nous devons travailler à nous élever au niveau des autres populations, à les surpasser même par l'instruction, la noblesse des sentiments et le progrès matériel.

Et si cette mission dépend de chacun de nous, elle dépend à plus forte raison de ceux qui ont entre les mains nos destinées ? Combien de nations ont été jetées à côté de la bonne voie par l'ambition, l'imprudence et l'égoïsme de leurs chefs. Tant pis pour elles si elles ne savent pas choisir ceux qui doivent les diriger ! Dieu ne fera pas un miracle pour les empêcher de se perdre.

Ceux qui sont chargés de préparer notre mission ne doivent pas négliger dans la direction des questions politiques le point de vue canadien, c'est à eux qu'il appartient de trouver les moyens de nous faire une position honorable dans l'avenir de l'Amérique du Nord.

S'il est vrai que nous soyons appelés à former un état indépendant dans une seconde Europe, il faut éviter toute faute qui pourrait entraver l'avènement de cette ordre de choses dans les meilleures conditions possibles. Il va falloir une grande sagesse pour décider bientôt jusques à quand il faut retarder cet avènement et jusques à quel point nous pouvons continuer de faire au maintien du lien colonial des sacrifices d'honneur et de progrès industriel, pour établir le bilan des avantages et d'inconvénients qui résultent de notre position vis-à-vis de l'Angleterre. Ceux qui croient à l'indépendance et la regardent comme le couronnement de la Confédération, doivent prendre garde de ne pas rendre l'annexion nécessaire.

Nous ne prétendons pas décider aujourd'hui la question, mais il nous est bien permis de la poser.

L. O. DAVID.

LA FRANCE ET LA PAPAUTE.

La séance du 22 juillet dans l'Assemblée nationale de la France a été un événement. Il s'agissait de la discussion des pétitions des évêques français demandant le rétablissement du pouvoir temporel.

M. Thiers avait fait un discours admirable dans lequel il avait épuisé toutes les ressources de son esprit et de son éloquence pour satisfaire tout le monde sans engager la politique du gouvernement. Il avait manifesté les sympathies les plus vives en faveur de la papauté et de son indépendance et accepté néanmoins l'unité de l'Italie comme un fait accompli. L'intervention active de la France en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, serait, dit-il, la guerre avec l'Italie ; or, la France a assez souffert. Mgr. Dupanloup avait presque marché dans la même voie et il avait soulevé les applaudissements de la Chambre par un discours mémorable qu'il terminait ainsi :

« Il est impossible que dix-huit siècles de grandeurs et de bienfaits aboutissent à faire du successeur de Saint-Pierre, le chapelain, plus ou moins mal payé, de Victor-Emmanuel. (On rit.—Très-bien ! très-bien !—Applaudissements au centre et à droite.)

« Je dis que cela est impossible. Oui, il y a des impossibilités. En 1862, je me souviens, vous me permettrez de rappeler ce souvenir, qu'en arrivant à Rome, je me rendis à Saint-Pierre, et dans cette admirable solitude, dans cette splendeur, dans cette lumière, dans cette immensité, quand je m'agenouillai là et que je contemplai le spectacle sublime qui m'entourait et m'enveloppait de toutes parts, je venais de traverser le Piémont ; je me dis instinctivement : Quoi ! ils veulent venir se poser, s'établir ici ? C'est impossible ! (Rumeurs à gauche.)

« Vous pensez le contraire, soit ; mais nul n'y a tenu, ni les grands empereurs Constantin et Théodose ; ils sont allés s'établir ailleurs et ils étaient les maîtres ; ni les plus fiers vainqueurs Attila et Genséric ; après l'avoir pillée, ils ont fui ; et ce pauvre Victor-Emmanuel, ce..... (Nouvelles rumeurs à gauche.)

« Permettez ! (Très-bien ! très-bien ! à droite.)  
« Je ne fais que raconter ce qui est. Il a à peine osé y paraître ; il est arrivé le matin et parti le soir ; il a senti qu'il ne pouvait faire son lit là. (Rires à droite.)

« Un homme qui a compté pour beaucoup dans la politique et le gouvernement des choses humaines, M. de Talleyrand, disait : « Qui ne sait pas attendre n'est pas capable de grandes choses. » (Ce qui fait que l'église catholique est grande, même à travers tous ces malheurs, c'est qu'elle a su attendre et souffrir en attendant quand il le fallait. (Très-bien ! très-bien !)

« Je m'arrête ici, messieurs, et je m'associe aux évêques, mes vénérés collègues, qui ont eu l'honneur de vous adresser les pétitions dont on vous a fait le rapport. Je vous supplie de ne pas marchander à la religion la place qui lui convient dans la régénération de la société ; je vous supplie de ne pas diminuer, sans le vouloir, le rang de la France dans le conseil des nations européennes ; je vous supplie d'écouter la voix des évêques parlant au nom de leurs devoirs et des vôtres.

« Je supplie l'Assemblée de vouloir bien renvoyer leurs pétitions à MM. les ministres, et, par eux, à l'illustre président du conseil. Placé au sommet des honneurs par la confiance universelle, et arrivé aussi par le cours des années au sommet de la vie, il sait, dans ces hauteurs, mesurer le prix des choses éternelles. (Approbation et bravos à droite.)

« Je remets avec une pleine confiance, que vingt années de fidélité n'ont fait qu'affirmer, de tels intérêts entre ses mains, après les avoir recommandés, messieurs, à vos sentiments les plus profonds, à votre respect pour le malheur, à votre religion et à votre justice. (Applaudissements à droite et au centre.—Aux voix ! aux voix !)

Il y avait deux propositions devant la Chambre, l'une de M. Barthe, ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans le patriotisme et la prudence de M. le chef du Pouvoir exécutif, passe à l'ordre du jour. »

Une autre, conforme aux conclusions du rapport sur les pétitions des évêques, demandant le renvoi au ministre des affaires étrangères.

Le premier ordre du jour allait passer sans opposition, lorsque M. Gambetta se leva pour dire qu'il l'approuvait. Aussitôt M. Keller fit la déclaration suivante :

« Du moment où l'ordre du jour accepté par M. le chef du

Pouvoir exécutif est accepté par M. Gambetta, il change de signification. (Sensation profonde.)

Grande agitation dans l'Assemblée nationale; on se demande comment il se fait que l'assentiment de M. Gambetta peut rendre mauvais ce qui était bon.

La discussion se termina par le rejet de l'ordre du jour de M. Barthe et l'adoption de l'autre. Ce qui veut dire que la pétition des évêques a été renvoyée au ministre des affaires étrangères et que la France gardera le *statu quo*.

Voici ce que dit l'*Univers* à ce sujet :

« Les appréciations presque unanimes, dit-il, de la presse sur la séance d'avant-hier confirment notre sentiment. Il n'y a plus d'illusions à conserver : la cause du pouvoir temporel a été perdue à l'Assemblée nationale. Nous le reconnaissons avec autant de douleur que de vérité. Toutes nos espérances sont déçues; le dernier appui manque à la papauté dans la seule nation sur qui elle pût compter.—C'est fini humainement.»

#### COURRIER D'ONTARIO.

On vient d'inventer pour les enfants, ces chers petits, un jouet superbe; cela s'appelle gentiment « la cartouche mitrailleuse. » On ne pouvait pas faire mieux, ce me semble, après toutes les surprises de la guerre des années 1870 et 1871.

J'aime à croire que les nobles inventeurs qui travaillent pour amuser les bambins de six ans et enrichir les marchands de joujoux, n'oublieront point, dans leurs œuvres futures, le pétrole et les pétroleuses, dont le souvenir mérite certainement de passer à la postérité, par la voie de nos babouins, puisque celle du canon d'alarme n'a pas comblé toutes leurs espérances.

La « cartouche mitrailleuse » est bien le jouet qui convient à notre époque. Elle éclate, elle brûle, elle assourdit tout le voisinage. Elle confisque à son profit toute l'attention de la société.

Une supposition, vous avez du monde à dîner, et la table est somptueusement servie. Les places se remplissent de jolis garçons, cravatés comme des diplomates, et de jolies femmes splendidement habillées, au moins jusqu'à un certain point. Au moment où le rôti va faire son entrée solennelle, votre Anatole, barbouillé jusqu'à la racine du nez, mais toujours spirituel comme on l'est invariablement à son âge, parvient à glisser sous la table une cartouche mitrailleuse. Un moment se passe, puis, tout à coup, un bruit épouvantable retentit; la cartouche, comme c'est son devoir du reste, fait explosion.

Alors, vous comprenez ce qui arrive. Les femmes, qui ont les nerfs tendres de leur état, tombent en syncope. Les hommes, plus rétifs du côté des nerfs, mais plus agiles du côté des pieds, s'envolent à tire-d'ailes vers la fenêtre, regardant dans le lointain, si notre bonne ville de Québec, agitée par sa poudrière, ne se promène pas dans les airs, pour calmer son agitation.

Il faut bien dix minutes à une femme qui s'est payé une syncope, pour recouvrer son sang-froid, en même temps que le plein exercice de sa fourchette et de ses facultés. Il en faut bien autant à un homme pour constater qu'il n'y a rien dans l'air d'hétérodoxe, ou d'incompatible avec les idées de liberté qui prévalent de ce côté de l'Atlantique, aussi loin que ses regards peuvent se porter à l'horizon.

Au bout de ces dix minutes, on se remet donc à table, mais, crac! on n'a plus faim. On a un poids dans l'estomac. Le potage se conduit mal; il soulève le milieu social dans lequel on l'a introduit.

Madame mange un peu de cette dinde dodue qui s'étale majestueusement devant le maître de céans. Mais elle n'en mange qu'une fois, au lieu de se faire servir cinq ou six fois, comme d'ordinaire.

Monsieur n'est pas en appétit. Il ne sait ce qu'il a. Mais bien que le rosbif soit parfaitement saignant, comme doit l'être tout rosbif qui a fréquenté la bonne société dès ses plus jeunes ans, il a toutes les peines du monde à en broyer une demi-douzaine de tranches.

On arrive au dessert, cahin-caha. Mais, hélas! les confitures sont négligées, les marmelades font tapisserie, et les crèmes fouettées jusqu'au sang, n'inspirent à personne ni la moindre pitié ni la moindre sympathie. On est cruel pour les gelées, on est impitoyable pour les sirops. Bref, après être venu s'ennuyer pendant un quart-d'heure sur la table de cérémonie, le dessert tout entier va s'égarer, s'ébaudir, réparer le temps perdu, en un mot, à la table moins cérémonieuse, où M. Anatole et ses jeunes sœurs, mènent le diable à quatre, et prennent avec les comestibles toute sorte de familiarité de mauvais aloi.

Comme on le voit, « la cartouche mitrailleuse » peut remplacer au besoin les historiettes que Mme de Maintenon, lorsqu'elle n'était encore que l'épouse du cul-de-jatte Scarron, racontait si bien, si bien, qu'on en oubliait à l'écouter le boire et le manger.

Un soir, qu'il y avait assez nombreuse compagnie à dîner chez Scarron, et que Mme de Maintenon était en verve, sa cuisinière vint lui dire à l'oreille : « Madame, encore une histoire, le rôti est manqué... »

Et la chronique rapporte que Mme Scarron raconta une nouvelle anecdote et que le rôti fut en effet parfaitement méconnu et délaissé des aimables convives.

Comme toutes les maîtresses de maisons n'ont pas l'honneur, d'abord, d'avoir épousé des culs-de-jatte, puis de posséder l'instruction, l'élégance et la grâce parfaite qui ont porté Mme de Maintenon sur le trône de France, à côté de Louis XIV, après avoir été l'épouse de Scarron,—je leur conseillerais d'avoir recours aux « cartouches mitrailleuses, » plutôt qu'aux anecdotes, lorsqu'elles auront à dissimuler les sottises ou les négligences de leur cuisinière.

Par exemple, madame s'aperçoit que *King Charles* de la maison a pris la dinde pour objectif, au moment où il remplissait envers lui-même un devoir de première catégorie; vite, elle fera signe à Anatole d'apporter une « cartouche mitrailleuse, » laquelle, placée sous la table avec dextérité, saura bien, le moment venu, chasser de tous les esprits inquiets, tout caprice farci et toute idée aux champignons.

Cet excellent jouet après lequel je soupire de toutes les forces

de mes poumons, n'a qu'un dégoût, un seul; mais je croirais ma conscience engagée, si je passais sous silence, en écrivant cette courte notice, qui n'est pas une réclame, je vous prie de le croire.

La cartouche mitrailleuse est sans contredit une chose gentille, digne de pénétrer dans tous les salons, et de s'attacher à toute famille comme de la glu. Au moment où elle fait explosion, réveillant les chats, faisant hurler les chiens, et causant cinq ou six crises nerveuses sous le toit qui vous a vu naître, et qui ne s'en vante pas, je conçois qu'on sacrifie pour elle la dernière paire de chaussettes. Mais la cartouche mitrailleuse, lorsqu'elle s'agit avec trop d'ardeur, occasionne aux personnes et aux choses de légers inconvénients. Le journal qui m'a révélé l'existence de ce prodigieux moyen de civilisation pour les petits citoyens dont nous sommes les papas, rapporte que l'autre jour un paquet de ces aimables cartouches fit explosion, à la gare du chemin de fer, et qu'il en résulta ceci : 1er, que toutes les vitres volèrent en éclats; 2e, que le plancher de la gare offrit une large solution de continuité, là où il n'y avait pas le moindre petit trou auparavant; 3e, que trois des employés de la compagnie et plusieurs autres personnes se trouvèrent, après l'événement décorés de blessures qu'elles n'avaient jamais revues que pour leurs voisins.

Il paraît, toujours d'après ce journal, que la cartouche mitrailleuse a une tendance à se porter vers les parties saillantes de la figure, tels que les sourcils, le nez et le menton. C'est une tendance regrettable, sans doute, et je déplore beaucoup, pour ma part, que ses parents ne lui aient pas inspiré des instincts plus honnêtes, en l'habituant dès l'enfance à envisager le nez d'un homme respectable sans sauter dessus. Mais, enfin, pour les services que rend le nez à la société, quand même il en disparaîtrait quelques-uns tous les ans, je ne vois pas qu'il y aurait sujet de ressusciter Jérémie pour lui faire recommencer ses lamentations. Il n'y aurait que les marchands qui pourraient être vexés de voir leurs mouchoirs de poche pourrir dans leurs magasins... Et encore. Est-ce que les mouchoirs ne sont bons qu'à se moucher? Allons donc. On en peut faire de fort jolies cravates de soirée.

Quant aux sourcils, je me demande s'il y a rien au monde d'aussi inutile depuis l'invention des parapluies...

Ainsi donc, quand même il serait constaté de la manière la plus authentique que la cartouche mitrailleuse a ses désavantages, et qu'elle engendre bien des petits malheurs, tout en étant, d'un autre côté, une source d'agréments, je ne vois pas qu'il y aurait là une raison suffisante pour engager les mères de famille à se priver de ce joujou prodigieux, ou à n'en faire usage que dans le silence du cabinet. Pour ma part, je les sollicite fortement à en faire la compagne de leurs distractions habituelles, et à ne pas s'en passer, même en voyage.

Toujours à propos du roi Guillaume-vou-pendule. Les journaux français annoncent qu'on a fait demander à Berlin 500 horlogers de Genève pour arranger les affaires de France.

L'un d'eux annonce de plus que les mots de commandement ont été changés pour l'armée Allemande, et qu'on n'entend plus maintenant que « Portez dule—apprêtez dule—Tirez dule! » dule étant une abréviation de *pendule*.

Toujours gais et spirituels, ces français.

C. T.

#### CHRONIQUE.

QUÉBEC, 4 août 1871.

A vingt lieues de Québec, sur les bords de la rivière Chaudière, si célèbre de nos jours, dans un bois solitaire, s'élève une humble chaumière qui semble indifférente aux yeux de l'étranger. Cependant, que le voyageur, surpris par l'orage, heurte à la porte de cette pauvre maisonnette, un homme, courbé sous le poids des ans, lui donnera un asile désiré. L'aspect du vieillard, en voyant cette longue barbe et ses cheveux argentés, cette poitrine et ces épaules, qui peuvent rivaliser avec celles de feu Esau, il reconnaîtra sans peine que cette humble chaumière possède, sous son toit, un de ces hommes que le glaive de la mort paraît avoir oublié.

La paroisse St. François, Beauce, a vu le berceau de Joachim, tel est son nom, en 1780. Dès son enfance il avait montré un goût très-prononcé pour l'art militaire. Un jour, en entendant redire les exploits de l'homme qui obligeait alors les Césars de l'Europe à courber leur front orgueilleux devant sa jeune gloire, il s'écria : « Moi aussi, je serai guerrier. » Son père, effrayé des idées belliqueuses de son fils, ne cessait de lui répéter : « Ça, mon gars, tu finiras mal. »

C'était en 1812. Nos voisins venaient de nous déclarer la guerre, et leurs armées avaient foulé le sol canadien. Notre héros avait alors 32 ans. A cette nouvelle, il avait senti renaître en lui toutes les illusions qui avaient bercé son adolescence; aussi s'était-il empressé d'accourir se ranger sous le drapeau des volontaires. Joachim pensait se faire nommer général, mais le cher homme, une pénible déception l'attendait, il fut fait caporal. Après avoir assisté à la brillante bataille de Châteauguay, il s'en revint à son village, reprendre sa charrue, joyeux de ne plus entendre le bruit du canon et le cliquetis des armes, car avec la fumée du camp, s'était envolée cette ardeur guerrière qui avait fait les délices de son jeune âge. Il avait vu de bien près la mort planer au-dessus de sa tête et aussi promit-il alors que jamais Mars ne le reverrait.

Quelque temps après, il y avait fête au village, Joachim, revêtu du bonnet traditionnel, conduisait à l'autel la belle Misseraine, et là, tous deux, se juraient un amour éternel. Au festin, Misseraine fredonna un air que la défunte femme de Noé avait chanté, dit-on, lors de la sortie de l'Arche, et puis, après avoir bien dansé, l'on se sépara, souhaitant aux nouveaux mariés de longs jours remplis d'un doux bonheur.

Bien des années s'étaient écoulées lorsque le gouvernement jugea à propos d'accorder une pension aux héros qui avaient été blessés à la campagne de 1812. Un matin, Joachim se plaignit d'une forte douleur à l'épaule droite. Misseraine, après une minutieuse inspection, lui prouva, comme deux et deux font quatre, qu'il avait à l'épaule une blessure occasionnée par une arme à feu, provenant, disait-elle, de « ses guerres. » A cette nouvelle, Joachim bondit sur son lit; saisissant un antique encrier, il ordonna à sa vieille qui, jadis avait été maîtresse d'école, d'écrire ce qu'il lui dicterait. Voici ce que contenait la lettre du vétéran : « A monsieur le gouvernement, j'avon entendu dire, que vous fariez des pension à tous les gens qui « avait été blessai en 1812. Moi j'étoin à Chatoguy et j'avon « apécçu ce matin que j'avion attapé une blessure dans cet « guaire. Joachim. »

Le gouvernement fut tellement surpris d'un tel phénomène, qu'il ne put répondre à la lettre de Joachim. Notre homme

attendit en vain une réponse. Voyant qu'elle ne venait pas, il se fâcha et jura une haine éternelle à tous les gouvernements. Aussi, à l'heure qu'il est, il n'accepterait aucun honneur, pas même celui de sénateur.

*Ne bougez-pas.*

#### INFLUENCE DES JOURNAUX SUR L'EDUCATION ANGLAISE.

Un journal attribue à la lecture des journaux le progrès étonnant des Etats-Unis et cette diversité d'inventions merveilleuses qui les caractérise. Puis il ajoute :

« L'enfant qui lit tout haut un bon journal pour les membres plus âgés de la famille, ne peut manquer de s'avancer par ce moyen dans la voie du progrès. Un exercice de cette nature le dégoûtera peu à peu des frivolités, des folies et des jouets de l'enfance, remplira son esprit de connaissances variées, curieuses, utiles et solides, fera insensiblement son éducation, et pour nous servir d'une expression vulgaire, fera de lui un homme. »

« L'une des raisons pour lesquelles les jeunes américains sont si intelligents, si entreprenants, si *veilleurs*, c'est que pendant l'enfance leur esprit s'est nourri en grande partie de la lecture des journaux. »

Méditons cela, et nous apprendrons ce qu'il faut faire pour marcher en avant.

#### LE COMTE DE PARIS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, est né à Paris, le 24 août 1838.

Il est le fils aîné de ce duc d'Orléans, si malheureusement enlevé à la prédilection du peuple français, par un accident de voiture arrivé sur la route de la Révolte.

C'était le 14 juillet 1842. « Jamais la mort d'un homme, dit l'auteur de *Lutèce*, n'a causé un deuil aussi grand. Il n'y eut que sanglots et lamentations sur le sort du beau prince qui venait de s'éteindre si jeune et si charmant, ce caractère si chevaleresque, ce Français dans la plus aimable acception du mot. Pour la France, la fin prématurée du jeune prince est un malheur réel. »

La princesse Hélène, veuve de l'héritier présomptif du trône de France, prit en main l'éducation de ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. Elle se consacra tout entière à cette œuvre, convaincue, comme elle l'a écrit plus tard, « qu'il faut que le sentiment du beau se développe dans les jeunes âmes des enfants. » Avec le sentiment du beau, elle développa également chez les deux princes les principes de la vérité, de la loyauté, du patriotisme.

Plein de raison et de profondeur grandit le comte de Paris, dont le malheur semblait s'appliquer à fortifier l'âme. Il avait quatre ans quand la mort vint lui enlever brutalement l'affection de son père; il en avait dix lorsque la Révolution de 1848 lui arracha sa patrie et le condamna à un exil de vingt ans, exil dont un récent décret de l'Assemblée nationale vient de faire cesser l'amertume.

Le comte de Paris a fait son apprentissage des armes en Amérique, où il accourut pour défendre une des plus nobles causes, l'affranchissement des noirs. Il combattit pendant deux ans dans les armées du Nord. Il revint en Angleterre où deux ans après, le 30 mai 1864, il se mariait avec la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier, son oncle.

Pendant son éloignement du sol français, le comte de Paris a beaucoup voyagé. Il résidait d'ordinaire à Twickenham, sur les bords de la Tamise. C'est là qu'il vivait en famille; c'est là que sont nés ses deux enfants : la princesse Marie-Amélie-Louise-Hélène et le prince Louis-Philippe-Robert, âgé aujourd'hui de trois ans.

Depuis sa rentrée en France, le comte de Paris a été reçu par M. Thiers, à Versailles. A Paris il loge chez M. le comte Paul de Ségur, rue de la Pépinière, tandis que son frère et sa belle-sœur, le duc et la duchesse de Chartres sont chez M. de Bondy.

Mme la comtesse de Paris, que les suites de ses couches retiennent en Angleterre, est la seule personne de la famille qui ne soit pas encore venue en France, à Paris.

Jusqu'à présent, et du jour où le comte de Paris a revu sa patrie, la République française n'a pu constater qu'une chose : c'est qu'il y avait en France un citoyen de plus.

#### LE DUC DE CHARTRES.

ROBERT LE FORT.

L'effondrement de Sedan avait entraîné la chute de l'empire et condamné à l'immobilité l'armée de Metz, la seule armée impériale qui tint encore. Les Prussiens victorieux débordèrent dans les plaines du Nord et de l'Ouest, ravagant tout pour ravitailler les corps qui marchaient à l'investissement de Paris.

Ahurie par ses désastres successifs, la France improvisait ici et là des armées pour arrêter le flot de cette invasion allemande qui montait, montait plus serré à chaque étape.

Il n'y avait rien, alors qu'on aurait eu besoin de tout. Il fallait tout faire en quelques jours; lever des soldats, les initier aux premiers éléments de la vie militaire, organiser à la diable les intendants pour marcher au plus tôt à l'ennemi, tâcher de lui arracher quelque lambeau de cette France qu'il déchirait à belles dents.

Riche et féconde, la Normandie fut la première menacée dès que la capitulation de Sedan eut laissé aux Prussiens leurs mouvements libres.

Le général Briand fut chargé par le gouvernement de la défense nationale de couvrir les grasses plaines qui s'étendent de Rouen à la mer; de sauver, s'il le pouvait, Dieppe et le Havre. Briand ramassa quelques régiments de marche, recruta quelques mobiles et fit appel à tous ceux qui sentaient battre, sous leur mamelle gauche, un cœur français chargé de haine contre l'envahisseur. A cet appel répondirent quelques jeunes hommes d'élite. Un prince, qu'on aurait jadis appelé un *enfant de France*, fut de ceux-là; mais il ne vint pas dans l'armée de Briand pour briger les premiers rangs. Quoique sachant son métier pour l'avoir appris sur les champs de bataille de l'Amérique pendant la guerre de sécession, et dans les plaines de la Lombardie pendant la campagne d'Italie, le duc de Chartres, second fils du duc d'Orléans et petit-fils du roi Louis-Philippe, se présenta dans l'armée française comme simple soldat. Il dépouilla même son titre de prince et laissa dans sa giberne le bâton de maréchal que dans le temps on donnait comme hochet aux enfants de France au berceau. Le duc de Chartres ne fut plus à l'armée de Bretagne que le volontaire Robert le



Fort. Robert devint bientôt caporal instructeur; il passa même officier.

Après la prise de Rouen et la retraite de l'armée de Briand qui se repliait sur le Havre, Robert le fort, qui voulait faire travailler son épée, courut à l'armée de la Loire, alors en formation sous le commandement du général Chanzy. Il fut élu chef d'état-major du général Dargent et assista à toutes les affaires. Dans les combats qui se livrèrent autour d'Orléans, et, à la tête d'une poignée de soldats résolus, il enleva une batterie prussienne et fit prisonnier l'officier ennemi. Robert le Fort fut proposé trois fois pour la croix de la Légion d'honneur que lui décerna enfin M. Thiers, devenu chef du pouvoir exécutif.

Le vaillant officier, l'intrépide volontaire des armées de Bretagne et de la Loire, est devenu aujourd'hui simple prince du sang, citoyen libre de la République française.

Si la France est encore une fois menacée dans son existence de grande nation, ou si le moment vient où le pays décrètera la nécessité de laver les hontes dont le second empire nous a fait abreuver par l'étranger, ce jour-là la France peut compter sur le duc de Chartres, qui redeviendra Robert le Fort, nom qu'il a emprunté à l'un de ses illustres ancêtres, et que son jeune passé nous autorise à croire qu'il illustrera encore.

Il arrivera, nous n'en doutons pas, au but fort élevé que sa noble mère, la princesse Hélène, aurait été si heureuse et si fier de lui voir atteindre. Il atteindra ce but, car Robert d'Orléans a du temps devant lui.

Né en novembre 1840, il n'a pas encore accompli sa trente-et-unième année.

LA VIE DU COMTE DE CHAMBORD.

« La vie de M. le comte de Chambord est d'une régularité et d'une activité sans exemple. Toujours de même, telle semble être la devise de ce prince, si peu connu du public et si digne d'être vu de près.

« Levé chaque jour à six heures, le comte de Chambord travaille dans son cabinet jusqu'à l'heure du déjeuner, servi à dix heures. Tous les journaux importants de l'Europe passent sous les yeux du prince et peu de publicistes sont aussi bien informés que lui de tout ce qui se passe.

« Les journaux lus, le prince dépouille lui-même son courrier et classe sa correspondance, correspondance variée s'il en fut en parlant de tout et de tout.

« Après le déjeuner, le comte de Chambord reste en famille jusqu'à midi puis retourne travailler à son cabinet.

« C'est alors qu'il répond aux lettres qu'il a reçues le matin. Le prince écrit bien et aime à écrire. « Je suis né homme de lettres, disait-il ce printemps, à Londres, à un de nos amis.

« Sa correspondance mise à jour, il reçoit les visiteurs qui se présentent, puis, vers trois heures, fait une promenade à cheval ou en voiture. A six heures, on dîne et le prince cause infiniment plus qu'il ne mange, car il est d'une sobriété à la Henri IV.

« Sa soirée se passe la plupart du temps en conversation et à faire de la musique. Le comte de Chambord adore les arts. Musicien expert, il chantait naguère avec infiniment de goût et de sentiment.

« La comtesse de Chambord partage les goûts artistiques de son époux et peint avec un remarquable talent. Elle ne porte rien sur elle qui ne soit fait à Paris et ne tardera pas à faire dans le plus strict incognito, en France, un séjour de quelques semaines. Celle que l'impératrice mère d'Autriche appelle « Notre-Dame des pauvres » ne saurait manquer d'y être bien reçue.

On lit dans la Gazette d'Augsbourg :

Nous apprenons de source digne de foi que le comte de Chambord avait le projet, non-seulement de reconnaître le drapeau tricolore, mais de le déployer dans sa proclamation. Mais la nouvelle en parvint à Rome, et aussitôt le Pape envoya au prince un bref dans lequel il qualifiait ce projet de trahison contre le principe de légitimité et l'adjurait de déployer le drapeau blanc, le seul que le Pape pût bénir et soutenir de ses prières.

C'est à la suite de cette démarche de Pie IX que le comte rédigea le manifeste que l'on sait.

UN MIRACLE.

Nous lisons dans l'Espérance de Nancy :

« Il vient de se produire ici un événement prodigieux, qui fait une immense sensation : c'est la guérison miraculeuse d'une jeune religieuse de la Congrégation des *Maestres pie*, (maîtresses pieuses); Victoire Romanelli, de la maison de Viterbe, était malade depuis de longues années et avait été envoyée à Rome par les médecins, pour y recevoir tous les soins que réclamait la gravité de son état. Au lieu d'y recouvrer la santé, elle vit au contraire des maux s'aggraver. Dans les derniers jours du mois d'avril, elle fut atteinte de la petite vérole, laquelle se compliqua d'une éruption érysipélateuse avec pustules et croûtes qui lui couvrirent le visage, même tout le corps.

« Le 5 mai elle se trouvait réduite à une telle extrémité qu'on jugea devoir lui porter le saint Viatique. Le lendemain se sentant plus mal encore, et craignant de ne pouvoir recevoir l'Extrême-Onction en pleine connaissance si on tardait à la lui administrer. Victoire la demanda et l'on fit droit à sa prière. Son état était fort grave et bien digne de compassion. Des darts affreux, ressemblant à la lèpre, lui rongeaient les chairs : un squire s'était développé dans les entrailles et avait amené une inflammation générale accompagnée d'intolérables souffrances.

« Le dimanche 7 mai, vers le soir, le médecin vint faire sa visite habituelle. Voyant chez la malade les signes d'une mort prochaine, il dit aux assistants qu'elle ne passerait pas minuit. Aussi les religieuses, après avoir demandé à Victoire qu'elle priât pour elle dans le ciel, se retirèrent. Ce fut peu de temps après que la vénérable fondatrice des *Maîtresses pieuses*, Rose Vederini apparut à lamoribonde. Elle lui annonça qu'elle va être guérie, et, la touchant de sa ceinture, elle lui dit : « Désormais te voilà parfaitement guérie : je te veux dans l'institut pour le bien des âmes, et je veux que ce fait soit publié pour désabuser ceux qui ne croient pas.

« Préoccupée, comme toutes les âmes fidèles, de l'état de l'Eglise et de la persécution contre le Saint-Siège, la jeune religieuse ne put se retenir d'interroger sa bienfaitrice céleste. « Et le Saint-Père ? » s'écria-t-elle, sans même sans apercevoir. — « Le Saint-Père triomphera, répondit la vénérable, mais il y a encore de mauvais jours à traverser. C'est aux fidèles à en abrégier la durée ; qu'ils redoublent leurs prières et leurs bonnes

œuvres. » — La vision s'évanouit, et la religieuse se trouva délivrée de toutes ses douleurs.

« Au matin du lundi 8 mai, Victoire Romanelli se levait, pleine de santé et de force. Les chairs de sa figure et de sa poitrine étaient saines, les écailles de la lèpre couvraient son lit. Elle se rend à pied de la *Lungara* au *Geat* où reposent les ossements de la vénérable Vederini, et va visiter ensuite les deux établissements des *Maestres pie*. Les médecins qui la soignaient ont attesté à haute voix et par écrit que la guérison avait été parfaite et instantanée, et il ont affirmé, selon leur science et leur conscience, qu'elle n'aurait pu être obtenue par des moyens humains. S. Em. le Cardinal-Vicaire fait faire une enquête sur le miracle; un rapport complet et officiel ne tardera pas à paraître.

« En attendant, nous pouvons vous confirmer la visite faite au Vatican par Victoire Romanelli, immédiatement après sa guérison miraculeuse. Les paroles qu'elle aurait été chargée de communiquer au Saint-Père nous reviennent aussi de différents côtés et absolument dans les mêmes termes. Les livres pensent affecter d'en rire, mais c'est du bout des lèvres; et l'avertissement du terrible châtiement qui doit prochainement tomber sur les ennemis de l'Eglise leur fait plus d'impression qu'on n'aurait pu l'imaginer.

LES PRUSSIENS EN FRANCE.

Les journaux français sont remplis de récits d'émeutes, de massacres et de duels causés par la présence des Allemands en France. Les animosités, loin de s'éteindre ne font que grandir. Les officiers français répondent à chaque insulte par un coup de pistolet. Voici comment les Allemands se conduisent :

« A Amiens le commandant prussien fait répondre par des coups de fusil à des pierres lancées par des gamin contre ses soldats : que, pour la moindre résistance, ils massacreraient indifféremment hommes, femmes et enfants; qu'ils ont proclamé l'état de siège dans toutes les villes, ordonné la fermeture des cafés à neuf ou dix heures du soir, hormis de ceux fréquentés par leurs officiers; que la circulation dans les rues est absolument interdite à la même heure et que des femmes de la meilleure société ont été jetées en prison pour avoir contrevenu à cette prohibition qu'elles ignoraient; qu'ils ont soumis tous les journaux à une censure préalable exercée par eux, et qu'à Saint-Denis, aux portes mêmes de Paris, ils ne permettent la distribution d'aucun journal français. On comprend tout ce qu'un pareil régime a de vexatoire et d'intolérable.

HONNETÉTÉ MUNICIPALE A NEW-YORK.

Il paraît que les choses vont mal dans la corporation de New-York et que la bande noire des cormorans municipaux suivant l'expression du *Courrier des Etats-Unis*, s'engraisse aux dépens du public de la manière la plus hideuse. C'est du *Times* de New-York que nous viennent ces piquantes révélations. Voici d'après ce journal, la manière dont ces individus procèdent :

« Un homme fait un travail pour les autorités municipales, et en demande \$5,000. Quand il présente sa facture, un des agents de Connolly lui dit : « Nous ne pouvons payer cela, mais faites un total de \$55,000, et vous aurez votre argent tout de suite. » On fait un mandat de \$55,000, le fournisseur l'endosse et le présente à J. H. Ingersoll. Il reçoit alors cinq billets de mille, et la clique empoche les \$50,000. Cela se fait tous les jours, et sur une échelle capable de consister les plus inattentifs et les plus indifférents; nous le prouverons au-delà de tout doute avant même que nous ayons complété nos extraits des livres de Connolly.

Cinquante mille dollars de gratte pour cinq mille de dépense, c'est raide, ajoute le *Courrier* et la première impression est de crier à l'impossible. Mais le *Times* ne se contente pas de dénoncer, il prouve. Il a donné pour le nouveau palais de justice des comptes de mobilier et de tapis avec lesquels on aurait pu garnir, en outre de l'édifice en question, un hôtel complet pour chacun des *aldermen* et des *councilmen* de la cité, sans compter un joli appartement pour chacun des constables, huissiers, commis, et autres employés judiciaires et municipaux. Hier encore le *Times* ajoutait un chapitre édifiant à ses révélations. Il s'agit des comptes d'un plombier gazier pour travaux dans d'autres établissements administratifs du comté; cela se monte, du 29 janvier 1869 au 16 avril 1870, à la jolie somme de \$1,231,817.76c., un million deux cent trente-un mille huit cent dix-sept dollars et soixante-seize cents!

Il y a encore, à la suite, un compte de \$23,553.51 pour avantages de fenêtres fournis de juillet à décembre 1868. Nous en passons et des meilleurs, c'est dégoûtant.

Mais est-ce qu'il n'y a plus que de la canaille dans le monde.

L'INTERNATIONALE A L'ŒUVRE.

Le télégraphe nous a apporté le récit sommaire d'une échauffourée qui a eu lieu à Londres, où la police a dispersé un meeting réuni à Trafalgar Square pour protester contre les allocations votées par le Parlement en faveur du prince Arthur. La police, nous dit la dépêche, s'est emparée d'un drapeau que portait un club communiste.

Cette dernière circonstance atteste déjà que les sociétés qui ont tenu une si grande place dans les troubles de Paris, avaient la main dans cette manifestation, mais il est une autre preuve démonstrant, à n'en pas douter, qu'elle était directement organisée par l'Internationale.

C'est Mgr. Guilbert, archevêque de Tours, qui est nommé archevêque de Paris, en remplacement de Mgr. Darbois, l'infortunée victime des Communaux.

M. Jules Simon s'est rendu, dit-on, exprès à Tours pour annoncer à Mgr. Guilbert sa nomination d'archevêque de Paris.

Mgr. Guilbert, né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 13 décembre 1803, a été évêque de Viviers de 1841 à 1857. Depuis cette époque, il était archevêque de Tours.

UNE IMPORTANTE DÉCOUVERTE.—Le cancer a généralement passé jusqu'à présent pour incurable. Une découverte faite récemment dans l'Amérique du Sud nous donne lieu d'espérer que la médecine est désormais en possession d'un spécifique efficace contre l'un des plus terribles maux qui affligent l'espèce humaine, et cette découverte est assez sigilière pour que nous la rappelions en peu de mots.

Il existe dans la république de l'Equateur un arbuste nommé

Cundurango, qui ne croît que sur les hautes montagnes et dont le nom signifie « nid de condor » dans la langue des indigènes. Le fruit de cet arbuste est un poison violent. Il y a environ trois ans, un Indien du district de Loja, dans l'Equateur, était atteint d'un cancer, et sa femme, qui avait résolu de se débarrasser de lui, chercha des fruits de cundurango pour l'empoisonner.

Mais la saison des fruits était passée, et, faute de mieux, elle s'avisait d'employer l'écorce de l'arbuste. Elle en fit une décoction qu'elle administra à son mari; mais cette potion, bien loin de le faire périr, lui procura un soulagement sensible. La femme revint à la charge, et bientôt l'homme fut complètement guéri de son cancer. Cette cure bizarre ayant fait du bruit, d'autres Indiens firent l'essai de l'écorce de cundurango pour la même maladie, et obtinrent un égal succès. L'attention des médecins de Quito fut bientôt appelée sur ces faits remarquables. Ils employèrent le nouveau spécifique et furent tellement satisfaits qu'ils adressèrent au gouvernement de l'Equateur, un rapport dans lequel ils constatèrent l'efficacité merveilleuse de l'écorce de cundurango, dans le traitement du cancer et de toutes les maladies de la peau.

Le ministre des Etats-Unis à Quito crut devoir signaler cette découverte à son gouvernement, et fit passer quelques livres de cundurango à M. Fish, le secrétaire d'Etat. Le docteur Bliss, de Washington, cédant aux instances du ministre de l'Equateur, consentit à s'en servir pour traiter ce fonctionnaire. Il réussit et multiplia ses expériences, qui paraissent avoir toutes donné des résultats surprenants. Malheureusement la provision d'écorce envoyée n'était pas forte, et beaucoup de malades n'ont pu obtenir qu'une dose insuffisante, de sorte que leur guérison est restée incomplète. Parmi les personnes qui ont éprouvé l'effet bienfaisant du cundurango, on cite Mme Matthews, belle-mère de M. Colfax, vice-président des Etats-Unis, et Mme Gorham, femme du secrétaire du Sénat.

Le docteur Bliss a voulu faire venir du cundurango de l'Equateur et a envoyé un ordre en conséquence à Guayaquil. Mais cette drogue n'est pas encore un objet de commerce et n'a pu lui être expédiée. Il a fallu que le docteur Keene, associé de Bliss, partit lui-même pour l'Equateur et se rendit dans la région où croît le cundurango, pour faire récolter l'écorce par les indigènes. Pour assurer le succès de la mission scientifique du docteur Keene, le Président l'a revêtu d'un caractère officiel en le nommant porteur de dépêches. On croit qu'il en sera de retour au mois d'août, avec une cargaison de la précieuse écorce.

Le jeune Gustave B..., petit-crevé de la plus belle venue, est d'une naïveté à rendre des points à Calino lui-même. Aussi n'est-il pas de bons tours que ses amis du cercle ne lui jouent. L'expérience ne lui sert de rien, il tombe sans cesse dans le panneau. Un jour, son père lui dit : Tu te laisses toujours prendre, nigaud!

—Mais, papa comment veux-tu que je fasse? Ils complotent entre eux avant que je n'arrive au cercle, et, comme ils ne me préviennent pas, lorsque j'arrive, du tour qu'ils vont me jouer, je me laisse prendre.

—Eh! bien, écoute, voici ce qu'il faut faire; il faut arriver de bonne heure, te cacher et écouter leur conversation, et...

—Oui! c'est une idée, cela! Merci, papa.

Le lendemain, le jeune Gustave B... suivit le conseil de son père : il arriva de bonne heure au cercle, se cacha, et lorsque ses amis arrivèrent, il les entendit parfaitement organiser le petit complot suivant :

—Nous irons à la chasse demain. Gustave viendra avec nous; mais nous emporterons un lapin empaillé que nous placerons sur son passage, et nous le lui ferons tirer.

Gustave sortit de sa cachette sans être aperçu : Bon! se dit-il, demain, c'est moi qui rirai d'eux en leur disant de tirer eux-mêmes le lapin empaillé.

Le lendemain, voilà mes chasseurs en campagne; pif! paf! le gibier tombait, et les carniers s'empressaient.

Tout à coup, un lapin épouvanté, un vrai lapin, passe à travers les jambes de Gustave, qui le laisse fuir.

—Mais tire, tire donc! lui crient ses amis.

—Pas si bête! leur répond Gustave en riant. Je vous ai entendus hier; ce lapin est empaillé!

Les membres du cercle ont décidé de faire empailler Gustave lui-même, après sa mort, bien entendu.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTREAL.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les clercs du Marché Bonsecours.

14 août 1871.		
FARINE.		
	s. d.	s. d.
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.	23 0	à 24 0
Farine d'avoine	13 0	à 00 0
Farine de blé d'Inde	11 6	à 11 6
Sarrasin.	12 0	à 12 6
VOLAILLES.		
Dindes (vieux) au couple	8 0	à 10 0
Dindes (jeunes) au couple	0 0	à 0 0
Oies au couple	5 0	à 6 0
Canards au couple	3 0	à 3 0
Canards (sauvages) au couple	0 0	à 0 6
Poules au couple	2 6	à 3 0
Poulets au couple	1 3	à 2 0
Pigeons domestiques au couple	0 10	à 1 0
Perdrix au couple	0 0	à 0 0
Tourtes à la douzaine	6 0	à 7 0
Lièvres.	0 0	à 0 0
VIANDES.		
Bœuf à la livre	0 5	à 6 0
Lard à la livre	0 7	à 0 0
Mouton au quartier	3 6	à 5 6
Agneau au quartier	2 6	à 6 0
Veau à la livre	0 4	à 0 7
Lard à la livre	6 50	à 7 00
Bœuf par 100 livres	7 00	à 8 00
BEURRE, etc.		
Beurre frais à la livre	0 10	à 1 0
Beurre salé à la livre	0 8	à 0 9
Fromage à la livre	0 9	à 0 10
DIVERS.		
Patés au sac	4 6	à 5 0
Sucre d'érable à la livre	0 4	à 0 5
Sirope d'érable au gallon	4 0	à 5 0
Miel	0 6	à 0 7
Œufs frais à la douzaine	0 7	à 0 8
Haddock à la livre	0 4	à 0 5
Pommes au baril	2 00	à \$4 06
Foin	\$11 00	à \$13 00
Paille	\$ 6 00	à 7 00
GRAINS.		
Blé, par minot	0 0	à 0 0
Orge,	2 6	à 3 9
Pois,	5 0	à 5 6
Avoine,	2 9	à 3 0
Blé sarrasin, par minot	3 6	à 3 6
Blé d'Inde	4 0	à 4 0
Seigle,	0 0	à 0 8
Grainé de Lin,	7 0	à 7 6
Grainé de Mil	10 0	à 12 0

## FATALITÉ.

A\*\*\*

*Noli me tangere!*

J'ai vu sur mon chemin, plus d'une fleur naissante ;  
Et quand, pour les cueillir, j'ai voulu me pencher,  
J'ai toujours entendu quelque voix menaçante,  
Qui me défendait d'y toucher.

Quand, le soir, contemplant la nature endormie,  
Mon cœur, des astres d'or, voulait se rapprocher,  
J'ai trouvé la distance, implacable ennemie,  
Qui me défendait d'y toucher.

Et quand, pour redorer ma jeunesse fanée,  
Une femme à mon bras désira s'attacher,  
Je vis, d'un doigt moqueur, la froide destinée  
Qui me défendait d'y toucher.

Aujourd'hui, j'aperçois l'idéal qu'en son rêve,  
Mon âme vainement s'épuisait à chercher,  
Mais la fatalité qui me poursuit sans trêve,  
Me défend encore d'y toucher.

Août 1871.

LOUIS FRÉCHETTE.

## NUIT D'ÉTÉ.

POUR UN ALBUM.

Hier, la nuit d'été, qui nous prêtait ses voiles,  
Était digne de toi, tant elle avait d'étoiles !  
Tant son calme était frais, tant son souffle était doux !  
Tant elle éteignait bien ses rumeurs apaisées !  
Tant elle répandait d'amoureuses rosées  
Sur les fleurs et sur nous !

Victor Hugo.

..

Vous étiez là, Louise ; et vous savez sans doute  
Ce que mon cœur rêva tout le long de la route.....

..

C'était un soir d'été, calme et silencieux,  
Un de ces soirs charmants qui font rêver aux cieux,  
Un soir pur et serein. Les vastes solitudes  
Semblaient prêter l'oreille aux étranges préludes ;  
Aux premiers sons perdus du sublime concert  
Que l'orchestre des nuits dit au vent du désert.  
Le firmament s'ornait de brillants météores ;  
La brise roucoulait dans les sapins sonores ;  
Et les petits oiseaux, dans le duvet des nids,  
Chantaient, sous l'œil de Dieu, leurs amours infinis !...

..

Vous étiez là, Louise ; et vous savez sans doute  
Ce que mon cœur disait tout le long de la route.

..

Les arbres du chemin, sous les baisers du vent,  
Secouaient sur nos fronts leur éventail mouvant,  
De feuilles où perlaient des gouttes de rosée,  
Qui troublaient du ruisseau la surface irisée.  
Et, tous quatre, égrenant, sans songer au sommeil,  
Des heures de la nuit le chapelet vermeil,  
Nous cheminions gaiement, — ô bonheurs éphémères ! —  
L'âme dans le ciel bleu, le front dans les chimères, ...  
Et moi, tout rajeuni, j'écoutais plein d'émoi  
Les chœurs harmonieux qui s'éveillaient en moi.

..

Vous étiez là, Louise ; et vous savez sans doute  
Ce que mon cœur chantait tout le long de la route.

..

Soudain, au flanc molleux d'un nuage qui dort,  
Le croissant, dans le ciel, contre sa corne d'or,  
C'est l'heure des adieux, ... cette heure solennelle  
Où l'ange des regrets emporte sur son aile,  
Pour que notre bonheur ne dure pas toujours,  
Les rêves de jeunesse et les serments d'amours !  
Il fallait nous quitter, ... longtemps nous hésitâmes ;  
Comme si nous laissions quelque part de nos âmes.  
La brise du matin soufflait dans les tilleuls, ...  
Deux serremments de mains, ... et nous revînmes seuls !

..

Vous n'étiez plus là ; non, mais vous savez sans doute  
Que mon cœur soupira tout le long de la route.

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Lévis, 12 Août 1871

## REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

La nouvelle la plus importante de la semaine dernière a été celle d'une alliance entre la Russie et la France, contre la Prusse et l'Autriche. Cette nouvelle inspire au *Courrier des États-Unis* les réflexions suivantes :

« Nous ignorons jusqu'à quel point cette rumeur est fondée, mais à coup sûr elle nous paraît singulièrement gonflée par les commentateurs à sensation. On se demande quels peuvent être les besoins d'une alliance entre l'Allemagne et l'Autriche, et quel peut être l'intérêt qui mettrait ces deux puissances en opposition avec la Russie, à moins qu'il ne s'agisse de mettre éventuellement obstacle à la politique de celle-ci en Orient. Mais, dans ce cas, comment la France abandonnerait-elle sa politique traditionnelle pour faire cause commune avec la Russie, ce qui implique nécessairement qu'elle se séparerait de l'Angleterre. Or, est-il supposable que la France et la Russie voulussent, sans nécessité, affronter à elles deux, l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre coalisées ? Evidemment une pareille supposition manque absolument par la base ; tout y est contradiction et incohérence, et nous ne saurions en aucune manière nous y arrêter.

Pour appuyer ces prévisions on annonce que l'organisation militaire est poussée avec vigueur en Russie sur le système prussien de service compulsoire, et de deux classes successives de réserve, et qu'elle est faite avec la plus grande rigueur, aucune exemption n'étant accordée même aux classes privilégiées qui ont jusqu'ici été préservées de l'impôt du sang.

Nombre d'officiers examinent les frontières afin que tous les points faibles puissent être fortifiés en cas de guerre et d'une attaque simultanée de plusieurs puissances étrangères. Ces officiers ont déjà soumis un rapport de leur inspection au gouvernement du Czar.

Les autorités militaires font aussi des expériences pour connaître avec quelle promptitude un corps d'armée en marche peut construire un chemin de fer pour s'approvisionner.

Le fait que l'empereur François-Joseph a envoyé des représentants pour souhaiter la bienvenue au czar à son passage sur le territoire autrichien lors de son retour à St. Petersburg, au lieu d'y aller lui-même, est mystérieusement commenté dans les cercles diplomatiques.

D'un autre côté les relations entre les empereurs Guillaume et François-Joseph sont devenues plus cordiales.

Les deux empereurs ont eu une entrevue le onze.

On prétend qu'ils devaient discuter, dans cette entrevue les bases de l'alliance projetée.

## TRISTES PRÉSAGES.

« Une personne qui connaît bien la France dit le *Herald*, écrit ce qui suit :

« Je retourne à Paris au commencement de la semaine prochaine, j'y resterai, si je le puis. Mais des avis particuliers me conseillent de ne pas y aller, la croyance générale étant qu'une nouvelle révolution est imminente et que si elle éclate, il y aura la guerre civile probablement par toute la France. Quelle perspective !!! »

## LES COURS MARTIALES.

Des témoignages recueillis par la cour martiale résulte la preuve que l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas avait été ordonné par le Comité central de la garde nationale de Paris.

Cependant, ces déclarations, quoique confirmées par plusieurs témoins, sont niées avec persistance par M. Ferré.

L'abbé Derrey, un des otages détenues à la Roquette à dit hier, qu'il a été pendant 25 ans missionnaire chez les sauvages et que jamais il n'a été témoin d'atrocités aussi révoltantes que celles commises par les Communeux.

Parmi ceux qui s'arrogeaient le droit de juger les otages, il a vu des enfants de 17 ans.

Aussi, l'un des prévenus, s'est vanté d'avoir pris part à l'exécution des captifs, et a dit pour sa défense, qu'elle était justifiable d'après la loi des représailles admise par toutes les nations civilisées en temps de guerre.

..

Thiers insiste sur la formation d'une armée de 500,000 hommes.

## ANGLETERRE.

L'antagonisme qui existait entre les deux chambres du Parlement anglais s'est réveillé plus fort que jamais à l'occasion du bill du scrutin. Adopté par les Communes, ce bill a été porté devant la Chambre des Lords suivant l'usage constitutionnel, et rejeté par 49 voix de majorité.

Dans la Chambre des Communes hier, M. Gladstone a annoncé que la reine avait été obligée d'ajourner son départ pour Balmoral à cause de l'état des affaires publiques et qu'en conséquence, il ne pouvait dire quand la prorogation du parlement aurait lieu.

Dans le cours d'une discussion, M. Cardwell, secrétaire de la guerre, a parlé en faveur du système militaire anglais qu'il trouve préférable à celui de la Prusse et plus convenable pour un pays libre comme la Grande-Bretagne. Il aargue les résultats les plus avantageux des grandes manœuvres militaires qui doivent avoir lieu dans le cours de l'automne à Berkshire.

Sir Roundell Palmer a été nommé conseil et Lord Russell arbitre pour l'Angleterre, dans le cas des réclamations de l'Alabama.

À la Chambre des Lords, Lord Redesdale mit en doute le droit des États-Unis de maintenir leur demande d'indemnité pour les dommages causés par l'Alabama maintenant que le gouvernement américain accorde une amnistie aux anciens rebelles et que la réconciliation avec le sud est complète.

Il demanda si le gouvernement avait l'intention de soumettre ce point aux Arbitres, et il fit sous ce point de vue une longue argumentation.

Lord Granville répondit que la question de responsabilité des dépradations de l'Alabama serait examinée sous toutes ses faces devant les Arbitres par Sir Roundell Palmer et un autre éminent conseiller nommé par la Grande Bretagne dont les intérêts ne souffriront certainement pas du manque de défenseurs habiles et savants.

Le travail social et politique qui se fait en Angleterre donne à penser qu'avant longtemps l'heure des révolutions sonnera pour elle. On va jusqu'à dire que la reine Victoria sera la dernière de sa dynastie sur le trône.

Le passage du prince de Galles, du prince Arthur et du marquis de Lorne en Irlande n'a pas eu tout le bon effet qu'on espérait. Au contraire, la journée du six août pendant laquelle les autorités ont dispersé par la force une assemblée convoquée en face de l'hôtel des princes dans le but de demander la grâce des condamnés féniens, n'a fait qu'envenimer les haines et soulever les esprits. L'Angleterre a bien raison de tenir à la paix à n'importe quel prix, surtout avec les États-Unis, une guerre serait le signal de sa dislocation.

Le nom de M. Gurney est publié dans la *Gazette* comme le Commissaire de la Grande-Bretagne sous le Traité de Washington.

## ITALIE.

Le Pape a écrit une lettre au comité qui lui a offert le titre de « Pie le Grand » et un trône d'or. Il refuse d'accepter pendant sa vie l'honneur qu'on veut lui décerner et suggère qu'on emploie cet argent à procurer l'exemption des étudiants des Séminaires Catholiques du service militaire.

## ÉTATS-UNIS.

On s'occupe déjà des élections présidentielles. On parle de la candidature du célèbre journaliste Greeley contre Grant. Une fraction du parti républicain prétend que l'ex-général n'a pas rempli les espérances de ses amis.

Le *Sun* de New-York, organe radical, et M. Horace Greeley, du *Tribune* de New-York, le journal le plus influent du parti républicain, ont, les premiers, poussé des cris de mécontentement contre M. Grant, et leurs efforts tendent à éloigner de lui les radicaux, pour assurer le choix d'un autre candidat. Le *Sun* est fortement favorable à la candidature de M. Greeley, et tient continuellement en tête de sa première colonne un entrefilet conseillant aux ouvriers et aux cultivateurs de choisir le grand et bon Horace Greeley comme il l'appelle.

## FAITS DIVERS.

RIXE.—Un navigateur de la ville de Sorel, voulant lancer un petit bateau qui avait été placé sur la rive droite de la rivière St. François, vis-à-vis le village abénaquis de St. François de Sales, pour être radoubé, est allé, samedi dernier, au village abénaquis demander l'assistance d'une douzaine de Sauvages. Les Indiens s'empressèrent de répondre à son appel ; le sorelois voulant exciter le courage de ses assistants, leur fit faire de copieuses libations avant et pendant la lance du bateau. Mais les Sauvages mirent peu de temps à lancer le bateau, et en mirent beaucoup plus à digérer le wiskey, de sorte que l'ouvrage fini, il leur restait encore une somme immense de courage à dépenser. Malheureusement ils tournèrent leur courage contre eux-mêmes, et pendant plusieurs heures, ils se mutilèrent affreusement les uns les autres.

Leur surexcitation était telle, qu'ils se saisirent d'un nommé Nicolas Panadis et le transportèrent à la rivière dans l'intention de le noyer ; et ils auraient infailliblement mis leur dessein à exécution, si M. Joseph Laurent, instituteur du village, n'était accouru au secours du Panadis et ne l'avait arraché des mains de ces forcenés, au péril de sa vie. Pendant toute l'après-midi de samedi et pendant toute la soirée, ces ivrognes firent régner un désordre épouvantable dans leur village. Ceux qui ont le plus souffert dans la rixe des Sauvages, sont les nommés Nicolas Panadis et Pierre Pakikan.

Samedi soir, des plaintes ont été faites devant M. Thomas Maurault, juge de paix de St. Thomas de Pierreville, contre l'individu en question, pour avoir donné de la boisson aux Sauvages, contrairement à la sect. 12 du chap. 42 des Statuts du Canada, 31 Vict. : et contre Simon O'Bumsawin et Pierre-Louis O'Bumsawin, pour assaut et batterie. M. Maurault ayant été informé sous serment que ces prévenus se préparaient à laisser le district pour se soustraire à leur punition, a immédiatement lancé des warrants contre eux. Il est beaucoup à désirer que l'auteur de ces désordres soit puni d'une manière exemplaire. — *Communiqué. — Mincece.*

VOL AU POLICEMAN.—M. Luther Gay, paisible citoyen des environs de Medina (Ohio), avait envoyé, samedi, toute sa famille à un pique-nique et était resté seul pour garder la maison. Un peu avant midi, ayant entrepris une petite promenade dans son jardin pour s'aiguiser l'appétit (comme le recommande curieusement Rabelais aux très-illustres-buveurs) il fut accosté par deux individus dont l'un, portant une plaque de policeman, le coucha en joue avec son revolver en lui disant : « Je vous arrête comme faussaire. » Avant que l'honnête M. Gay fût revenu de sa surprise (qui n'était pas gaie), il était bâillonné, emporté dans sa chambre, lié au pied de son lit, et avait la douleur de voir les deux bandits forcer son coffre-fort et en enlever \$5,000 en obligations des États-Unis, et plusieurs autres milliers de dollars en greenbacks.

UNE PROPHÉTIE.—Quelqu'un a calculé qu'en l'année 1886, Pâques arrive le 25 avril, jour de la Saint Marc ; le Vendredi Saint, le jour de la fête de Saint-George, et la fête du corps de Notre-Seigneur, le jour de la St. Jean-Baptiste.

Or, voici une prédiction rapportée par *Nostra Domus*, qui peut donner de l'importance à ce calcul, pour ceux qui voudront croire à cette prédiction.

Quand Georges Dieu crucifiera  
Que Marc le ressuscitera  
Et que Jean le portera  
La fin du monde arrivera.

Le journal *l'Italie* publie la note suivante que lui a adressée le Père Hyacinthe :

« Je donne à la *Déclaration* signée à Munich par M. le professeur Dellinger et par ses amis, l'adhésion la plus entière et la plus explicite.

« J'ai la confiance que ce grand acte de foi, de science et de conscience, sera le point de départ et le centre du mouvement réformateur qui seul peut sauver l'Église catholique et qui la sauvera.

« HYACINTHE.

« Rome, le 7 juillet 1871. »

En quittant Ferrières, le roi Guillaume, voulant faire le magnifique, laissa 2,000 frs. pour les domestiques. M. Alphonse de Rothschild, en apprenant ce fait, a signifié à ses gens que, sous peine d'être immédiatement chassés de sa maison, ils eussent à renvoyer à l'empereur de toutes les Allemagnes la gratification qu'ils avaient reçue.

Deux heures après, les gens du baron de Rothschild adressaient une lettre chargée à l'empereur Guillaume.

Charamande, le délicieux domaine de M. de Persigny, vient d'être vendu 6 millions au marquis de Lorne, époux de la dernière fille de la reine Victoria.

Le couple princier compte, dit-on, passer une partie de l'automne dans cette admirable résidence.

Quant à M. de Persigny, après avoir liquidé tous ses intérêts en France, il ira résider, soit à Arenenberg, soit plutôt à Miramar, où l'ex-famille impériale se rendra très-prochainement, sur la recommandation de médecins du jeune prince, dont la santé réclame les soins les plus assidus.

Le défilé des fonctionnaires de la Commune continue devant la police correctionnelle. Encore quelques jours et le corps tout entier des huissiers y aura passé. Spectacle édifiant en vérité. On ne saurait choisir une collection plus parfaite des fruits secs de toutes les professions. Anciens agents de la police secrète, clercs sans aven et sans étude, agents d'affaires tarés, exploités de toute sorte, entrepreneurs de toute affaire bonne à tromper le public ; voilà de quoi se composait dans sa majeure partie l'armée des fonctionnaires de la Commune. Quelle fleur de délicatesse, dirait M. de Gavardie, et comme tout cela était fait pour inspirer confiance à la population parisienne.

Cependant, au milieu de cette ivraie, se sont trouvés quelques bons grains. Tous n'ont pas obéi strictement aux ordres du pouvoir qui les avait nommés, et, grâce à eux, bon nombre de Parisiens ont pu échapper au service dans les bataillons communeux.

On lit dans le *Petit Moniteur* :

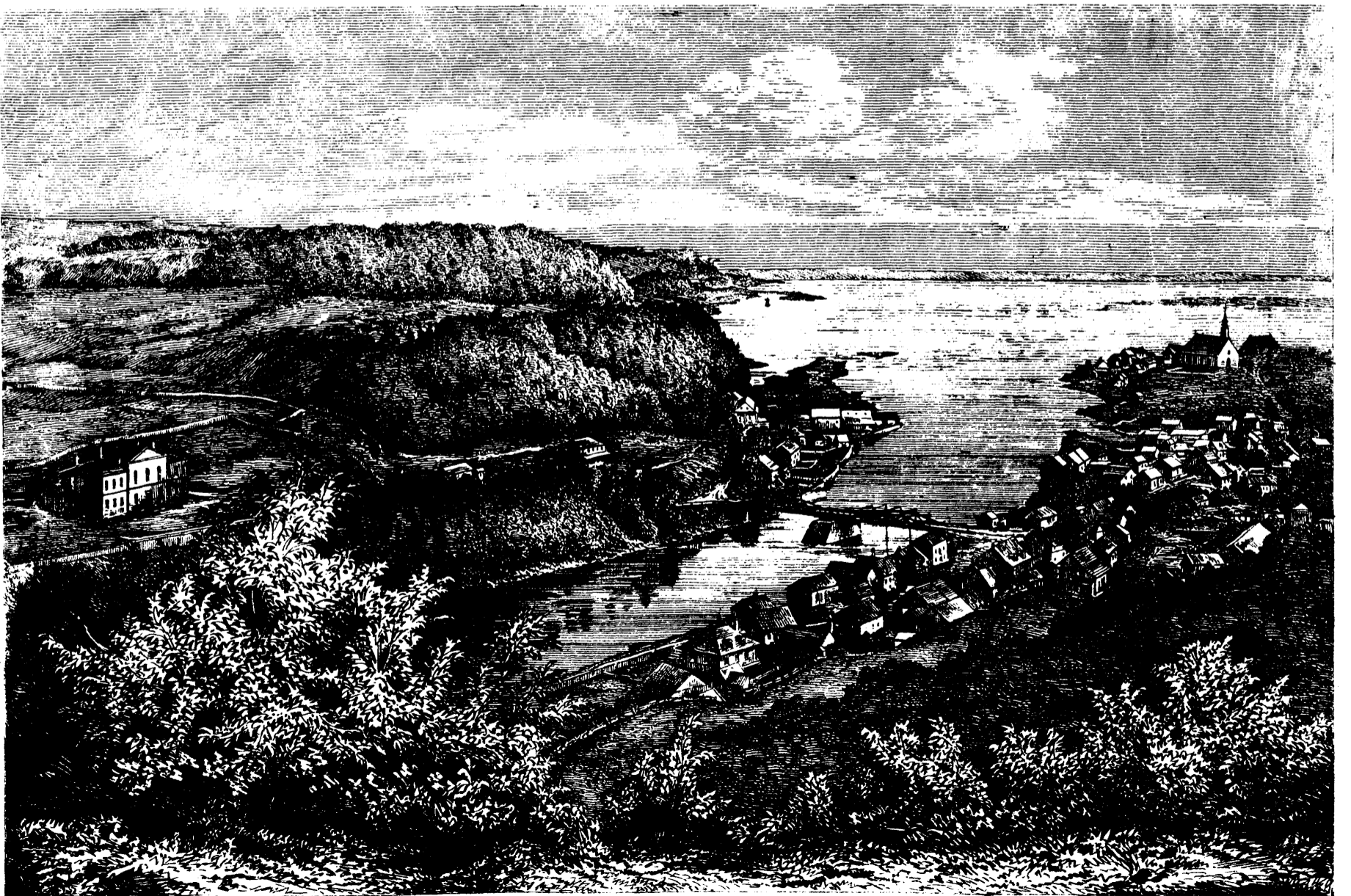
Le citoyen Jules Allix, membre de la Commune et pensionnaire de Charenton, vient d'y être interné de nouveau, après avoir été examiné par trois médecins.

## DÉCÈS.

Alfred-Frédéric-Charles, âgé de 6 mois et 7 jours, enfant d'Alexandre Venne, relicur, de cette ville.

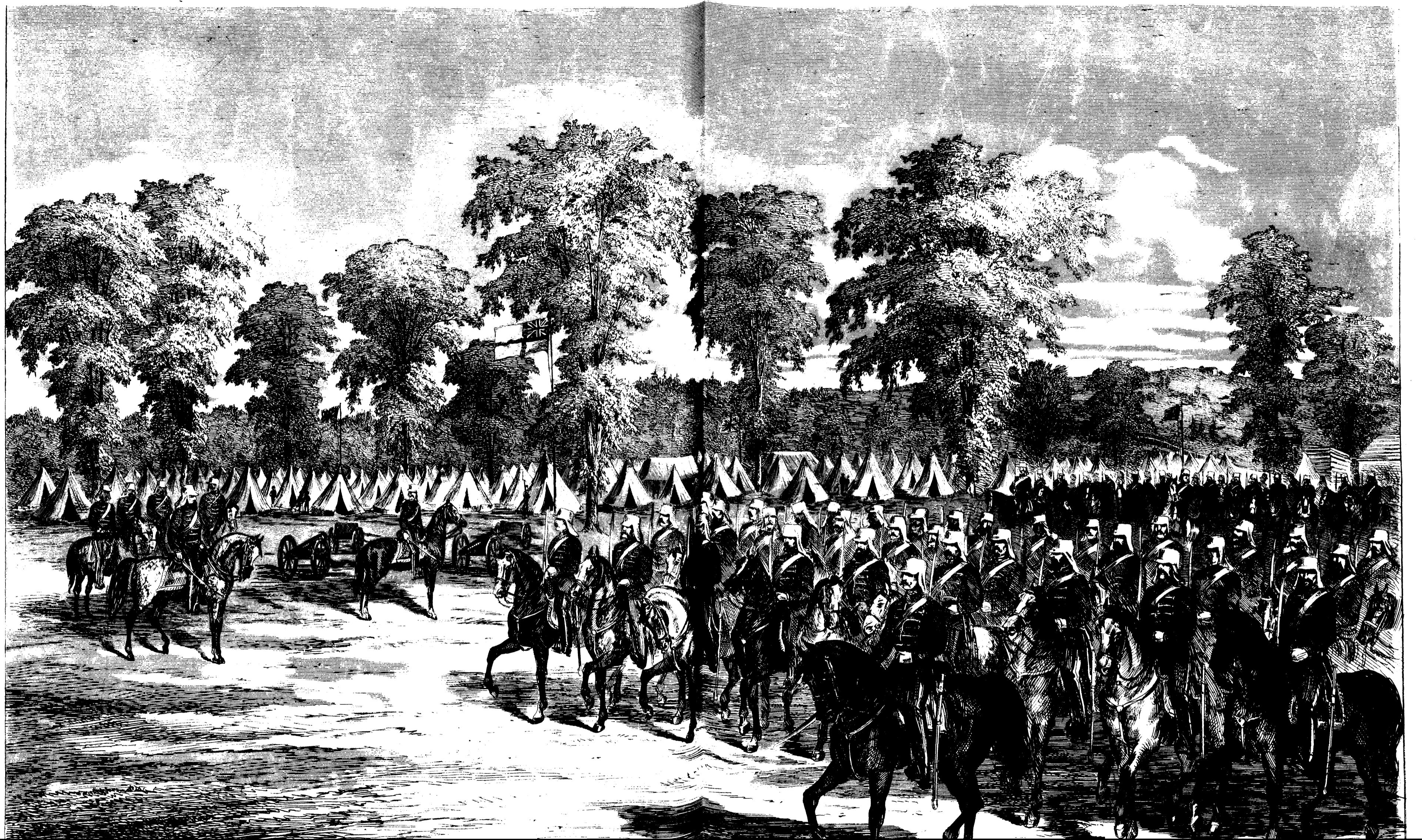


LE COMTE DE PARIS ET LE DUC DE CHARTRES.



LE VILLAGE DE LA MALBAIE.







## L'AMOUR MATERNEL.

D'APRES LE TABLEAU DU CORREGGE.



## AVIS.

Notre agent M. Dorion collectera Lundi le 21 courant et les jours suivants, dans les quartiers St. Jacques, Ste. Marie et St. Louis.

Nous prions nos abonnés de vouloir se préparer à sa visite.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 17 AOUT, 1871.

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le rapport de l'hon. premier ministre, constate des progrès dont le pays doit être satisfait. Ce rapport bien rédigé, donne des détails intéressants sur l'organisation et l'efficacité de l'éducation en ce pays.

Les statistiques générales de l'année 1869, offrent une augmentation de 1660 sur le nombre total des élèves des institutions de tout genre, et une augmentation de \$102,038 dans les contributions scolaires sur l'année précédente (1868).

Mais ce n'est pas tant la quantité que la qualité qu'il faut considérer aujourd'hui : aussi, nous sommes heureux de voir que sous ce rapport il y a progrès. Quoiqu'on dise contre les écoles normales, il nous paraît incontestable qu'elles contribuent puissamment à améliorer l'éducation. Elles rempliront surtout leur but lorsqu'on saura assez apprécier les services de ceux qui se dévouent à l'enseignement pour les rémunérer libéralement, et lorsqu'on sera complètement convaincu de la nécessité d'avoir une éducation pratique.

Les écoles normales peuvent jouer un grand rôle dans l'organisation du système d'éducation dont le pays a besoin en ce moment, et déjà elles ont commencé à fournir à certaines maisons d'éducation industrielle et commerciale, des professeurs qu'on aurait été forcé d'aller chercher à l'étranger. Les élèves de ces écoles peuvent devenir les premiers apôtres de la régénération de l'éducation en ce pays, si le gouvernement et la population savent les employer. Mais ce n'est pas avec des salaires de quinze à trente louis qu'on obtiendra ces résultats et qu'on fera de l'enseignement une carrière honorable et utile au pays. Lorsqu'on donnera aux institutrices les moyens de s'établir et de vivre suivant leur position, on aura de bonnes écoles, une éducation pratique et utile.

Si maintenant on tient compte des efforts qu'on fait pour introduire l'enseignement agricole dans les écoles normales, il est facile de voir qu'elles peuvent devenir un centre d'où se répandront dans le pays les connaissances les plus indispensables à son progrès et à sa prospérité. Si donc, les écoles Normales ne sont pas parfaitement ce qu'elles doivent être, c'est notre faute, c'est la faute de notre système d'éducation qui est, grâce à Dieu, en voie de se réformer.

Dans l'éducation comme dans beaucoup d'autres choses, le remède viendra par l'excès du mal.

L'hon. premier ministre parle, dans son rapport d'un projet que j'avais déjà mentionné dans une correspondance, celui de fonder des cours des sciences appliquées aux arts à même les fonds appartenant aux institutions catholiques dans la subvention de l'éducation supérieure. Il y aurait une somme de \$2,500 que les villes de Montréal et de Québec pourraient se partager pour cet objet. C'est une heureuse pensée, un beau mouvement dans la bonne direction.

Les hommes politiques doivent comprendre que l'avenir est à ceux qui sauront le mieux favoriser le mouvement important qui se fait en ce moment dans l'opinion publique en faveur de l'industrie et de l'éducation pratique et scientifique.

Mais pour cela il faut qu'il y ait accord entre Québec et Ottawa, entre les deux Chambres, il faut que dans les questions de tarif, de relations commerciales et politiques qui se présenteront à Ottawa, on tienne compte de ce but patriotique, qu'on discute ces questions au point de vue de l'avenir industriel du Bas-Canada. Nos hommes publics n'ont pas trop fait jusqu'à présent, ni d'un côté ni de l'autre, pour produire cet heureux mouvement, qu'ils le secondent du moins maintenant qu'il se fait de lui-même par la pression seule de l'expérience et du besoin.

L. O. DAVID.

## PRESENTATION DE DRAPEAUX.

Les officiers des carabiniers Mont-Royal présentaient, jeudi dernier, deux drapeaux à leur lieutenant-colonel, G. D. d'Orsonnens, en témoignage d'estime pour sa conduite comme commandant de la 6<sup>ème</sup> division militaire au camp de Laprairie. Deux adresses lui furent présentées, l'une au nom des sergents et l'autre au nom des officiers des Mont-Royal. A part une allusion trop forcée, ces adresses étaient très convenables. M. D'Orsonnens y

répondit d'une manière heureuse. Les invités prirent ensuite un goûter où rien ne manquait. Il y eut force toast, discours nombreux et intéressants. Ce fut une jolie fête qui fait honneur à M. D'Orsonnens et lui présage des succès dans la carrière militaire. Lorsque le temps d'une organisation militaire régulière sera arrivé, les autorités penseront sans doute à lui.

N'oublions pas de dire que Mme D'Orsonnens assistait à la présentation des drapeaux et qu'elle se montra pleine de grâce et d'amabilité pour les invités.

JOSEPH PAPIN.

Le portrait et la biographie de feu Joseph Papin, paraîtront dans notre prochain numéro.

FRECHETTE ET LEMAY.

Nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs quelques belles inspirations de nos deux meilleurs poètes canadiens qui ne s'attendaient pas à se rencontrer ainsi. Les abonnés de l'Opinion Publique apprendront sans doute avec plaisir que M. Fréchette se propose d'écrire régulièrement dans notre journal en vers et en prose.

NOUVELES RELIGIEUSES.

On dit que les directeurs du *Nouveau-Monde* ont fait des démarches auprès de M. Routhier pour l'engager à rédiger cette feuille, et que ce dernier a accepté cette proposition en principe. Seulement il y a un obstacle à faire disparaître. L'on n'a pu s'entendre sur la question financière ; M. Routhier pose pour conditions qu'on lui donne £600 en échange de ses services, et les directeurs du *Nouveau-Monde* ne veulent pas porter ses appointements à une somme aussi élevée.

M. Anselme Trudel élabore, dit-on, un projet de loi, dont l'objet est de mettre notre législation en rapport avec les idées préconisées par les programmatistes.

On parle de l'établissement d'un club littéraire destiné à remplacer le cercle littéraire qui était sous la direction des messieurs du séminaire. Le *Nouveau-Monde* reproche à ce nouveau club de se constituer en dehors des membres du cercle littéraire, et de diviser les forces catholiques. Il croit que l'Union catholique en souffrira.

Le *Journal de Québec* et le *Nouveau-Monde* continuent de lutter avec vigueur sur les rapports de l'Église avec l'État. C'est une belle discussion, mais qui menace de durer longtemps avant que les combattants arrivent à s'accorder. Plus ils discutent moins ils s'entendent, et ils finissent par se dire des choses fort peu agréables. Ce qui les occupe et les tourmente en ce moment, c'est de fixer la juridiction respective de l'Église et de l'État dans les questions mixtes, savoir dans les questions qui ont un côté civil et un côté religieux.

Nous dirons, dans un prochain numéro, où nos deux confrères en sont rendus.

L. O. D.

M. T. L. Cassidy a été choisi pour remplacer M. Louis Beaudry, comme directeur de la Banque Jacques Cartier ; on ne pouvait mieux choisir.

RIVIERE-ROUGE.

Les correspondances qui viennent de là apportent de bonnes nouvelles au sujet de la moisson prochaine, qui promet d'être bonne ; mais elles signalent une difficulté qui pourrait devenir grave. Le gouvernement d'Ottawa avait donné à tous les Métis de la Rivière-Rouge, sans distinction d'origine, la quotité de un million quatre cents mille acres de terre, à être partagés entre toutes les familles des premiers habitants du pays.

Les Métis n'ont pas perdu de temps, et aussitôt que cette décision a été connue, ils se sont empressés de choisir et marquer leurs lots et en ont dûment informé la population par insertion dans les journaux.

Or, il arrive que quelques émigrés, venant du Haut-Canada, sont précisément allés se fixer sur la réserve des Métis français. Leur nombre peut être porté à une cinquantaine. Ils se sont tranquillement installés, foulant aux pieds les droits de ceux qui s'étaient réservés cette partie de la Province en vertu de l'acte de donation à eux faite par le gouvernement d'Ottawa.

Les Métis paraissent décidés à faire respecter leurs droits et le gouvernement promet de leur venir en aide ; il retarde autant que possible la solution de la difficulté. La conduite indigne des volontaires d'Ontario à leur égard, n'est pas de nature à leur faire supporter avec patience les injustices nouvelles qu'on voudra leur faire. Ils croient que plus ils céderont, plus il leur faudra céder.

LA RIVIERE ROUGE.—LA PRÉTENDUE RESIGNATION DE M. ARCHIBALD INSPIRE A M. FABRE CES REMARQUES PLAISANTES.

Si le *Nouveau Monde* est bien informé, M. Archibald renoncerait à régner à Manitoba. Cette abdication du reste n'étonnerait personne, car de tous les séjours de la terre Winnipeg est bien le plus sombre. Le secrétaire du gouverneur, M. Hill, s'est tué d'ennui, et cette catastrophe aurait achevé de dégoûter M. Archibald de sa mission. Les volontaires revenus de l'expédition, qui devait être sanglante et qui n'a été que

monotone, baillent en racontant leur voyage. Il paraît que c'était quelque chose d'inimaginable : une solitude plate, continue, qui vous écrasait. Au dehors, une nature laide ; au dedans, une cuisine détestable ; rien à voir, rien à manger.

M. Archibald pense avec raison qu'on ne condamne pas un homme innocent à plus d'un an de cet exil lointain. Il demande qu'on le repatrie, qu'on le récompense de son abnégation. Eclairé par son exemple, M. Tilley a décliné l'honneur de gouverner la Colombie, et M. McDougall ne doit plus regretter d'être resté à Pembina. Plutôt que de retourner à Winnipeg on dit que le lieutenant-gouverneur accepterait un poste même secondaire.

Le successeur de M. Archibald serait, dit-on, M. le juge Johnson qu'un long séjour a familiarisé avec les ennuis du Nord-Ouest, et qui du reste, possède dans son heureux caractère des ressources contre la nostalgie. Homme d'esprit, trouvant partout où la protection du gouvernement le suit à se faire une existence facile, insouciant, il brave le sort, réunit bonne et joyeuse compagnie jusque sur les bords de la Rivière-Rouge et passe le temps là où personne ne parvient à s'occuper. Si l'animation des centres civilisés peut s'introduire à Winnipeg, c'est bien par M. Johnson qu'elle y pénétrera.

CORRESPONDANCES.

A MM. les Rédacteurs de L'OPINION PUBLIQUE.

M. Jules Griffon a bien voulu se donner la peine de lire ma correspondance publiée dans le *Journal de Québec*, et de m'informer par le canal de l'Opinion Publique qu'il a compris ma pensée malgré l'obscurité qui voile quelquefois de mes phrases : Grand merci.

Le sieur Griffon, qui semble aimer la critique bien qu'il ne paraisse pas être de la meilleure trempe pour cela, n'ayant si bien compris, me donne à espérer qu'il en a été ainsi pour tous ceux qui m'ont lu.

Il saisit parfaitement ma pensée écrite, il le dit du moins, mais il ne va pas au-delà : il ne comprend ni ce qu'on ne pense ni ce qu'on n'exprime d'une façon ou d'une autre : preuve qu'il n'est qu'un homme ordinaire.

Et pour n'avoir pu comprendre ce que je n'ai ni cru ni pensé, savoir : si ce qui me donna l'idée de *Fruits plus ou moins mûrs pendant aux branches des arbres* était ou non propre à être mis en confitures, il tombe dans ce qu'il appelle une cruelle perplexité. M. Griffon se laisse asphixier volontairement dans une goutte d'eau, mais ne s'y noiera pas. S'il est lent à reprendre ses sens, parlez lui de confiture, ou faites lui simplement respirer l'odeur d'un pot qui leur a servi, la crise cessera de suite, j'en suis certain.

Si lui est arrivé plus d'une fois à la campagne, comme il le dit, de prendre lui-même un volontaire pour une pomme fameuse ou pour une renette, pourquoi donc en même temps qu'il nous en informe et me demande si les simulacres de fruits dont j'ai parlé étaient assez mûrs pour être confits ou mis en gelées, ne pas nous dire lui-même si ses renettes et ses pommes fameuses l'étaient assez pour être mangées, confites ou converties en cidre ? Croit-il donc qu'il importe peu au lecteur de savoir si ces pommes étaient plus mûres, plus vertes, plus grosses ou plus petites que les miennes ? S'il veut que le public lui sache gré des éclaircissements qu'il me contraint de lui donner, qu'il n'aille donc pas éveiller chez lui des désirs qui ne peuvent être satisfaits, à moins de frais que ceux dont il se plaint, sans les satisfaire lui-même le premier ! autrement, ce public incommode croira avec moi infailliblement que ce M. Griffon n'est, après tout, qu'un homme ordinaire, qu'un critique assez vulgaire.

Peu habitué à me voir l'objet d'autant de compliments flatteurs que ne m'en donne M. Griffon, je me berçais déjà de l'espoir d'en mériter au moins quelques-uns. Mais j'avoue qu'après l'avoir lu d'un bout à l'autre, je n'ai pu m'assurer d'une manière satisfaisante si c'était de la sincérité ou de l'ironie. De là, mortelle incertitude pour moi. Je suis tombé, comme M. Griffon, dans une extrême perplexité. Il étouffe et se lève dans sa goutte d'eau, et je m'évertue, entre ses pommes et mes fruits, à chercher si ces derniers peuvent faire des confitures convenables à son estomac. S'ils le peuvent, comme je n'hésite nullement à le croire, M. Griffon est un homme heureux, un homme sauvé. Et moi ?... eh bien, moi, je reste avec la consolation d'être indifférent à ses compliments flatteurs, si-cères ou non.

M. Griffon, enfin, (puisque ce nom lui plaît) voudra bien remarquer que la critique a quelque ressemblance avec le jeu d'échecs où l'on est tenu, avant d'attaquer le roi de son antagoniste, de mettre le sien à l'abri lorsqu'on ne veut point passer pour mauvais joueur.

SAM. BENOIT.

Québec, 8 août 1871.

GRANDE RIVIERE BLANCHE.

COMTÉ DE RIMOUSKI, 7 AOUT 1871.

La morue est excessivement rare cette année et ne remonte guère au-delà des grands Méchins ; elle est pourchassée par une quantité considérable de marsouins blancs qui se tiennent en permanence sur les fonds à pêche et lui font une guerre à outrance si l'on en juge par les débris qui jonchent le rivage. En revanche, le hareng promet une pêche des plus abondantes : un cultivateur de la petite Rivière Blanche en a pris, la nuit dernière, 16 quarts d'un seul coup de pêche. La pouille est nombreuse et les chasseurs s'en donnent à cœur joie ; le loup-marin aussi, mais il est d'un abord très-difficile, et se montre farouche. La baleine et le gibard, (*narwal*) se montrent fréquemment sur les bancs de pêche.

La récolte promet d'assez bons résultats ; le bled, le seigle et l'orge sont d'une belle venue.

Les faiseurs de billots ne feront pas florès cette année, car l'eau des rivières se maintient basse, et les scieries ne fonctionnent pas régulièrement.

—Nous attirons tout spécialement l'attention sur une lettre adressée par Mme la Supérieure et autres Sœurs marquantes de l'Hôpital de Charité des Sœurs Grises de cette ville, à MM. S. B. Scott & Cie., au sujet du Moulin à Coudre de Wheeler & Wilson, et que nous publions dans une autre colonne. Des témoignages venant d'une telle source, basés sur une expérience de seize années, ne peuvent manquer de convaincre ; et dans le moment actuel, où il y a une telle surabondance de Moulins à coudre—bons, mauvais et indifférents—de si honorables attestations doivent être d'une grande valeur pour le public. Nous apprenons que la Compagnie des Moulins à coudre de Wheeler & Wilson produit actuellement près de quatre cents moulins par jour, et ce nombre ne suffit cependant pas pour satisfaire à toutes les demandes.

231b

## LA FENAISON.

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sous le ciel d'azur!

Sur la forêt lointaine  
L'aube soulève à peine  
Sa paupière aux cils d'or.  
Et, sur la grève humide,  
L'alouette rapide  
Ne danse pas encor;

Prenant sa faux tranchante  
Avant que l'oiseau chante  
Dans le buisson fleuri,  
Le paysan agile  
Retourne au pré fertile  
Où le trèfle a mûri.

Et le foin plein d'arôme,  
Sur le sol qu'il embaume  
Se couche en frémissant,  
Comme sur le rivage  
Le frêle ajonc sauvage  
Sous le flot incessant.

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sous le ciel d'azur!

Sur la cime vermeille  
Cependant se réveille  
L'harmonieux pinson,  
Et, prenant sa volée  
A travers la feuillée,  
Il chante sa chanson.

Et la fraîche rosée  
Qui s'était déposée  
Sur le rameau mouvant,  
S'échappe à son passage  
Du verdoyant feuillage  
Comme au soulle du vent.

Et l'on disait que l'aile  
De l'humble philomèle  
Dans ses doux battements  
Fait pleuvoir sur les herbes  
Les scintillantes gerbes  
De mille diamants.

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sous le ciel d'azur!

La fraîche paysanne,  
Qui s'avance et ricane,  
Tient dans sa brune main  
Une fourche de saule,  
Et sur sa ronde épaule  
Un vase d'eau tout plein.

La coquette églantine  
Semble moins purpurine  
Que n'est sa jupe alors;  
Un corsage de toile  
Avec chasteté voilée  
Les grâces de son corps.

On dirait qu'elle rêve  
Lorsque sa main soulève  
Les trèfles empourprés,  
Et qu'à chaque secousse  
Une odeur neuve et douce  
S'exhale des verts prés.

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sous le ciel d'azur!

J'entends par intervalle  
Comme un bruit de cymbale  
Qui retentit pressé:  
Pour affiler sa lame  
Que le sillex entame  
Le faucheur s'est dressé.

Il a pris, toute humide,  
Dans le vase limpide,  
La pierre au rude grain,  
Et, d'une main précise,  
Sur l'acier qu'il aiguise  
La promène grand train.

En se contant fleurettes,  
Les gars et les fillettes,  
Munis de leurs rateaux,  
Amassent, desséchées  
Les flots d'herbes couchées  
Par la mordante faux.

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sur le ciel d'azur!

Satisfait de l'ouvrage  
Qu'il fait avec courage  
Depuis que l'aube a lui,  
Le faucheur sur la plaine  
De temps en temps promène  
Son œil autour de lui.

Sur sa faux il s'appuie  
Et de sa main essuie  
Son front tout ruisselant,

Car une effluve chaude  
Sur le pré d'émeraude  
Circule maintenant.

Et le long des clôtures  
Les pesantes voitures  
Que traînent les bœufs roux  
Amènent à la grange  
Le foin mûr qui s'effrange  
Aux épines du houx.

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sous le ciel d'azur!

La verte sauterelle  
Sur la tige nouvelle  
Découpe son profil,  
La libellule rase  
De son aile de gaze  
Les aigrettes du mil;

Et, d'une ardeur égale,  
Le grillon, la cigale  
Changent leurs chants joyeux:  
Dans le ciel la dernière,  
Le grillon sous la pierre  
Qui le dérobe aux yeux!

Ainsi l'humble chaumière  
Et la demeure altièrre  
Ont des chants de bonheur,  
Et que nul ne s'étonne,  
Car s'est une œuvre bonne  
Que l'œuvre du Seigneur!

O les vives chansons qui montent des prairies!  
Les doux arômes du foin mûr!  
O le soleil ardent! Les riches draperies  
Qui flottent sous le ciel d'azur!

PAMPHILE LEMAY.

Villa du Riche-Lieu, juillet, 1871.

## NÉCROLOGIE.

A St. Jérôme, le 7 du courant, M. Joseph Morand, à l'âge de 74 ans.

M. Morand était un des plus anciens habitants de la paroisse de St. Jérôme et l'un des fondateurs de son beau village.

Laborieux, honnête et vertueux, il s'était acquis l'estime de tous ceux qui étaient en rapport avec lui.

Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'un concours considérable de personnes de la paroisse et du village qui, pour témoigner de l'estime qu'ils portaient à ce digne citoyen, s'étaient fait un devoir d'accompagner ses dépouilles mortelles jusqu'aux dernières portes du tombeau.

Il laisse une épouse âgée et grand nombre d'enfants et de petits enfants, qui ne l'oublieront jamais.—*Communiqué.*

St. Jérôme, 10 août 1871.

## LE MOULIN A COUDRE DE WHEELER &amp; WILSON.

MM. S. B. SCOTT &amp; CIE.,

Agent des

MOULINS A COUDRE DE WHEELER &amp; WILSON.

MESSIEURS.—Nous, soussignées, Sœurs de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, prenons la liberté de dire que nous nous sommes servis d'un grand nombre de moulins à coudre depuis seize ans; que durant tout ce temps nous avons fait l'essai des différentes sortes de moulins, et après une si longue expérience pratique des mérites de chaque manufacture particulière, nous n'hésitons nullement à affirmer que le moulin de Wheeler & Wilson est, sous tous les rapports, supérieur à tous les autres. Ce moulin fait le point croisé sans navette, et cet avantage est d'une grande importance, en ce que la navette est très-désavantageuse au moulin.

Les améliorations récentes des "grandes pulies," du "fournisseur silencieux," et surtout du *draw feed*, ajoutent matériellement à la valeur et à l'utilité de ce moulin, et nous croyons qu'à présent le moulin de Wheeler et Wilson est aussi parfait qu'il peut l'être.

Les premiers moulins que nous avons eu de vous, il y a seize ans, fonctionnent encore très-bien, et quoiqu'ils aient été constamment en usage, ils ne nous ont pas coûté dix cents par année de réparations.

Nous avons fait l'essai de plusieurs contrefaçons des moulins de Wheeler & Wilson, parce qu'on les offrait à très-bas prix, mais nous les avons trouvés défectueux et les avons mis de côté. D'après notre expérience, nous croyons que tous les moulins contrefaits sont chers à n'importe quel prix.

Nous disons consciencieusement et en toute confiance à ceux qui ont besoin de Moulins à Coudre: *Soyez certains* de vous procurer le véritable Moulin à Coudre amélioré de Wheeler & Wilson. Quand bien même le prix en serait double des autres, en fin de compte, ils sont les plus économiques.

(Signé),

SEUR J. M. SLOCOMBE,  
Supérieure des Sœurs Grises;  
SEUR MONTGOLFIER,  
SEUR L. GADBOIS.

Nous copions textuellement le *fait-divers* suivant dans l'*Opinion Nationale* du 14 juillet:

"Tous les murs des villes des Etats-Unis sont couverts d'affiches commençant invariablement par ces mots:

*Paris! Paris!! Lur's!!!*

"Suit généralement un dessin aux couleurs criardes, qui représente un monument quelconque en flammes.

*Voyage à Paris, aller et retour... tant.*

Un entrepreneur de Chicago, pour attirer les clients, a orné son affiche de ces mots, en lettres de trois pieds de hauteur:

"L'administration a retenu des fenêtres pour l'exécution des membres de la Commune de Paris.

"O Barnum!"

O journalistes parisiens!... exclamerons-nous à notre tour, comme on vous en fait avaler de rades!

## NOUVELLES.

Dans toutes les villes où il n'y avait pas de Chambre de commerce, on parle aujourd'hui d'en fonder. La circulaire de M. Patterson, ainsi que celle de M. Morin, ont produit un bon effet.

INDUSTRIE.—Il s'est formé une compagnie pour fabriquer l'acier. Les capitalistes de Montréal et Québec ont déjà souscrit un capital de \$50,000. On dit que grâce à l'invention de nouveaux procédés, cette compagnie devra avoir de grands succès.

Le *Journal des Trois-Rivières* nous apprend que la manufacture de laine de la paroisse de Yamachiche réussit.

LA GAZETTE DE ST. HYACINTHE.—Cette feuille, après le quinze du courant, paraîtra trois fois par semaine sous le nom de la *Nation*. Nous ignorons quel sera son programme. Tout ce que nous savons, c'est que M. J. C. Langelier, ex-rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*, en sera rédacteur et propriétaire.

En attendant, nous souhaitons du succès à notre jeune confrère de St. Hyacinthe.

Au nombre des amusements que le comité d'organisation de Québec doit avoir durant la grande exposition, se trouvent les courses en chaloupe.

L'on dit même que l'équipage du *Tyne* serait prêt à venir si on lui assurait le paiement de ses dépenses. Une liste de souscription a été mise en circulation et se couvre rapidement de signatures.

La course à laquelle prendra part l'équipage du *Tyne* sera ouverte au monde entier, et il n'y a aucun doute que l'équipage de la Nouvelle-Ecosse et quelques-uns des Etats-Unis entreraient en lice, ce qui la rendrait plus intéressante.

Le *Nouveau Monde* publie, nous ne savons sur quelle autorité, ce qui suit au sujet du chemin de fer du Pacifique:

"Il paraît que l'Angleterre a positivement refusé de garantir tout ou partie de l'emprunt destiné à construire le chemin de fer du Pacifique. C'est pourquoi le gouvernement canadien se disposerait à faire des arrangements avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique septentrional, pour se servir de sa ligne depuis le Sault Sainte-Marie jusqu'au Pacifique."

Le rapport des chemins de fer accuse de notables augmentations dans les recettes pour le mois de juin. Voici ce rapport: (Great-Western, 1871, \$330,267; 1870, 295,259. Grand Tronc, 1871, 625,861; 1870, 568,570.

LA MILICE CANADIENNE.—Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les compliments flatteurs du *Saturday Review*, à l'adresse de la Milice du Canada:

"Tandis que, en Angleterre, nous nous sommes occupés à discuter dans le bruit sur la meilleure organisation de la défense, les Canadiens semblent, tranquillement et d'une manière peu coûteuse pour le pays et peu dure pour le peuple, avoir résolu la question. De fait, nous devons dire qu'à l'exception de la Prusse et de la Suisse, le Canada est bien en avant, en fait d'organisation de défense, "de tout autre pays du monde." La base du système suivi en Canada, c'est l'axiome que tout homme doit à sa patrie de la défendre contre ses ennemis. Tous les sujets anglais entre l'âge de dix-huit et soixante ans, à peu d'exception près, sont sujets au service."

VOL A L'HOTEL RACINE.—M. Racine n'a pas la main heureuse pour les domestiques; en dépit des certificats d'honnêteté qu'il a exigés de tous ceux qu'il a pris à son service, il a été à plusieurs reprises la victime de vols considérables. Il y a quatre ans, un garçon d'écurie lui enlevait \$1,600, plusieurs servantes lui ont dérobé depuis des sommes assez fortes, et avant-hier une fille du nom de Sophie Bourguinville, qu'il avait engagée il y a deux mois, lui a adroitement escamoté une somme qu'il évalue à cinq cents dollars.

Sa femme, en s'apercevant du vol soupçonna de suite la servante en question; elle pratiqua des fouilles dans sa chambre et découvrit une somme de \$46 en billet de banque, dont quelques-uns marqués par son mari, furent fort aisés à reconnaître comme faisant partie de la somme volée.—*Pays.*

LA REVANCHE.—On se rappelle la grande course qui eut lieu, l'année dernière à Lachine; on sait qu'après une lutte intéressante, la victoire se rangea du côté des quatre marins d'Angleterre. L'équipage Nouveau-Brunswickois prétend, et c'est bien naturel, que sa défaite de l'an passé est due à une suite de circonstances malheureuses, (?) et il brûle d'ardeur de la venger dans... Peau du Kennebec. Les rivaux du *Tyne* sont au nombre de 4, Price, Hutton, Ross et Fulton. Ils demeurent dans une jolie maison qui leur a été donnée par un M. Bradley. Ils sont soumis à un régime très-régulier et substantiel, point de tabac ni de spiritueux, en revanche, force lait et quelquefois un peu de bière le midi: Ils pratiquent généralement deux fois par jour, faisant toujours 6 milles, à chaque course. Le correspondant s'attend à ce qu'il y aura une foule immense le 23. Si les marins de St. Jean sont vainqueurs, il est à craindre que la joie de leurs compatriotes n'aille jusqu'au *delirium tremens*.

Un Français vient de s'étouffer à New-York en avalant des dents artificielles.

Un des amis du défunt ne pouvait revenir de la douloureuse surprise que lui a causée cette mort étrange. "Je n'aurais jamais cru, s'écria-t-il, qu'on pût mourir pour avaler ses dents. Napoléon l'a bien avalé, et depuis il se porte mieux que jamais."

PHILOSOPHE.—Mme Catherine Kelley, demeurant au No. 210 de la 32e rue, est morte subitement dans son lit, pendant la nuit d'avant-hier. Son mari, qui est un ivrogne émérite, était couché à côté d'elle. En l'entendant râler, il se leva pour s'efforcer de lui porter secours. Mais, dès qu'il vit qu'elle était morte, il se recoucha tranquillement, dormit la grosse matinée, s'éveilla sur les dix heures, et alors seulement fut faire sa déclaration à la police.

Voilà un homme qui n'aimait pas à déranger sa femme.

FATIGUÉ DE LA VIE.—Un citoyen de Newark, M. Daniel Soden, demeurant dans Commerce street, No. 133, paraît avoir la manie du suicide. Mardi dernier, un de ses voisins, venant lui rendre visite, le trouva pendu. Il coupa aussitôt la corde et Soden retomba sur ses pieds.

Le lendemain, il essaya de s'empoisonner avec du vert-de-gris; mais la dose était trop forte; l'estomac la rejeta et le courtisan de la mort en fut quitte pour quelques coliques.

Mais il ne se tint pas pour battu. Avant-hier, il se jeta à l'eau dans le légitime espoir de se noyer. Un passant le vit, plongea et le ramena à terre avant que l'asphyxie eût fait son œuvre.

La police, voulant prévenir une quatrième tentative de suicide de la part de Daniel Soden, l'a mis en prison.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### SECONDE PARTIE.

#### CHAPITRE IV.—Suite.

Elle était si belle dans le désordre du délire, avec les masses de ses cheveux bruns déroulés autour de sa figure animée par la fièvre, son malheur était si touchant que le vieux médecin fut pris aussitôt d'une profonde commisération pour la pauvre enfant. Il songea à sa fille unique qu'il avait laissée en Angleterre; et à la pensée que son enfant chérie pourrait peut-être, par suite de circonstances analogues, se trouver dans la même position que la jeune femme qu'il avait devant lui, il ressentit un de ces frissons nerveux qui secouent les larmes et les amènent aux paupières. Aussitôt il s'empressa de prodiguer les soins les plus assidus à la jeune patiente que le hasard lui avait envoyée.

Pendant plusieurs jours elle fut en grand péril de mort; mais enfin la force de la sève de jeunesse, ainsi que les attentions habiles du médecin, triomphèrent du mal, et Berthe revint à la vie.

Elle n'était cependant encore que convalescente, lorsque le capitaine du vaisseau sur lequel on la retenait, reçut ordre de remonter le fleuve de Québec avec deux autres bâtiments de guerre.

Les trois vaisseaux parvinrent, comme on l'avait vu, à doubler le Cap-aux-Diamants, après avoir toutefois essuyé le feu le plus vif des batteries de la ville.

Ce que la pauvre enfant dut éprouver de terreurs et d'angoisses, on se l'imagera facilement quand on saura que le seul bâtiment où elle était reçut plus de vingt boulets dans sa coque. Comme les marins anglais répondaient à nos artilleurs, Berthe sentait le vaisseau trembler à chaque bordée, tandis que les craquements du bois que trouaient nos boulets arrivaient jusqu'à ses oreilles.

On conçoit que l'ébranlement nerveux causé par toutes ces émotions n'était guère de nature à hâter la guérison complète de Mlle de Rochebrune. Aussi sa convalescence en fut-elle bien ralentie, et l'on verra bientôt quelles suites funestes tous ces chocs produisirent dans son organisation affaiblie.

Maintenant, si l'on veut se faire une idée de toutes les phases désolantes par lesquelles la pauvre enfant dut passer, qu'on se figure un peu la triste position d'une jeune fille au milieu de figures étrangères, ou plutôt ennemies, et n'ayant personne avec qui elle pût se distraire par la conversation, si ce n'est le vieux médecin auquel son âge, encore plus que sa sympathie pour elle, donnait un libre accès auprès de Berthe.

Une fois que l'on aura compris tout ce que cet isolement avait de pénible, qu'on s'imagine les angoisses que Mlle de Rochebrune devait éprouver en songeant aux dangers incalculables auxquels son fiancé se trouvait exposé dans les combats. Car elle avait appris par l'entremise du docteur qui avait couru aux informations, que son fiancé, loin d'être mort, s'était échappé avec Laviguier d'entre les mains des Anglais. Le reverrait-elle un jour? Ou était-il écrit dans le grand livre du destin qu'ils ne se retrouveraient qu'au ciel? Dans cette perplexité poignante où son esprit, exalté par des souffrances antérieures, se heurtait sans relâche aux angles de doutes cruels, son pauvre cœur se meurtrissait de plus en plus sous l'étreinte des ongles de fer de la fatalité. Ce vautour semblait ne pouvoir se résigner à lâcher la proie dans laquelle il avait enfoncé ses serres, alors encore qu'elle n'était qu'une enfant.

Elle demanda bien au docteur de faire transmettre une lettre à sa vieille parente, Mlle de Longpré. Mais celui-ci ne put en obtenir l'autorisation. Car le vaisseau se trouvait alors mouillé vis-à-vis de la Pointe-aux-Trembles et sans communication avec le général Wolfe, qui seul, au dire du capitaine, pouvait permettre une pareille chose.

Sachant combien il était dangereux pour la jeune fille de rester continuellement plongée dans ses pensées tristes, le docteur s'avisait, pour changer le cours des idées de sa patiente, de lui donner quelques leçons d'anglais. Comme il parlait assez bien le français et que Berthe se prêta à ce désir avec complaisance, la tâche d'instituteur qu'il s'était volontairement imposée lui fut bien facile. Berthe, dont l'intelligence était très-vive, sut apporter tant d'attention aux enseignements du vieillard, qu'en moins de deux mois elle fut capable de comprendre assez bien cette langue étrangère pour en saisir parfaitement le sens dans la conversation.

Pendant ce temps eut lieu la bataille de Montmorency, qui, l'on s'en souvient, fut livrée le trente-un juillet. La nouvelle de notre victoire parvint, quelques jours plus tard, sur les trois vaisseaux anglais qui croisaient au-dessus de la ville.

Tout en se réjouissant de la défaite des ennemis—car Berthe était une bonne et brave canadienne, comme on le verra bientôt—elle fut assaillie par de nouvelles alarmes au sujet de Raoul. Était-il mort, blessé, ou sain et sauf? son imagination inquiète courait sans cesse de l'une à l'autre de ces trois hypothèses.

Hélas! quel bien-être lui eût causé son bon

ange, s'il eût voulu lui dire que non-seulement Beaulac n'avait pas pris part à la bataille, mais encore qu'il n'était qu'à une très-faible distance d'elle, épiant avec le détachement de la Roche-Beaucourt (1), les trois vaisseaux ancrés à quelques lieues au-dessus de Québec et sur l'un desquels elle se trouvait.

Le mois d'août s'écoula de la sorte, sans que la position de Berthe éprouvât le moindre changement, à l'exception toutefois qu'elle avait recouvré une grande partie de ses forces au commencement de septembre.

Cependant la situation respective des deux armées avait tellement changé depuis un mois à Beauport et à l'Ange-Gardien, que nous en devons donner une idée afin de bien faire comprendre les événements qui vont suivre.

D'abord, le gouverneur, M. de Vaudreuil, avait appris, au commencement d'août, que Niagara venait de tomber entre les mains des Anglais. Pouchot, malgré sa belle résistance, qui coûta la vie à Prideaux, le général ennemi, avait dû succomber sous le nombre et rendre le fort de Niagara à Sir William Johnson.

On apprit en même temps, à Québec, les succès du général Amherst près du lac Champlain. Bourlamaque (2) avait dû retraiter jusqu'à l'Île-aux-Noix, après avoir évacué et fait sauter les forts de Carillon et de Saint-Frédéric, et s'attendait à être attaqué d'un moment à l'autre par les douze mille hommes du général Amherst, auxquels il n'avait à opposer que deux mille trois cents combattants.

Ces désastreuses nouvelles mirent M. de Vaudreuil dans une grande perplexité. Enfin il donna au chevalier de Lévis huit cents hommes tirés de l'armée de Beauport, et lui enjoignit de pousser une reconnaissance vers le haut de la province, afin d'adopter aux meilleurs moyens d'arrêter les progrès d'Amherst sur le lac Champlain et de Johnson sur le Saint-Laurent. M. de Lévis partit en conséquence le neuf août pour Montréal.

Outre les trois mille hommes, tous soldats d'élite, que le colonel Bougainville avait avec lui pour épier les vaisseaux anglais au-dessus de la capitale, et les huit cents que M. de Lévis avait amenés à Montréal, un grand nombre de Canadiens avaient reçu la permission d'aller faire leurs récoltes, tandis que divers autres petits corps avaient été détachés du camp français; de sorte que vers la fin d'août, l'armée française, qui avait été forte de treize mille hommes au commencement de la campagne, ne comptait plus que six mille combattants au camp de Beauport.

Passons maintenant à l'ennemi.

On a prévu le résultat de la conférence tenue vers la fin d'août par Wolfe et ses lieutenants. Assurés désormais de la coopération de Bigot, les généraux anglais s'étaient unanimement décidés à porter le siège des opérations au-dessus de la ville.

En conséquence, dans la nuit du trente-un août au premier septembre, quatre de leurs vaisseaux passèrent encore sous le feu des canons de la ville et allèrent rejoindre les autres au-dessus de Québec. Trois jours plus tard, quatre-vingts à cent berges, chargées de troupes, défilèrent en plein midi devant la ville, après avoir rangé de près la côte du sud; tandis que trois bataillons allaient camper à l'Île d'Orléans et que le reste des troupes anglaises s'embarquait sur les vaisseaux, après avoir transporté l'artillerie du Sault à la Pointe-Lévi.

Le sept, le huit et le neuf septembre, dit M. Garneau, une douzaine de leurs vaisseaux remontèrent le fleuve et jetèrent l'ancre au Cap-Rouge; on envoya plusieurs détachements des troupes qu'ils portaient en divers endroits du rivage pour diviser l'attention des Français. La moitié des soldats fut débarquée sur la rive droite du fleuve.

Pendant la journée du douze, presque toute leur armée, qui se trouvait à Saint-Nicolas, leva le camp et se rembarqua sur les vaisseaux. (3)

Sur la fin de l'après-midi du même jour, Berthe était occupée, dans la cabine qu'on lui avait assignée, à feuilleter un volume de Shakespeare que le docteur lui avait prêté, lorsqu'un bruit de voix animées attira son attention. Plusieurs officiers causaient à côté dans la chambre du capitaine, dont la cabine de Mlle de Rochebrune n'était séparée que par un cloison. Berthe prêta involontairement l'oreille. Bientôt elle se sentit intéressée au point que le livre qu'elle tenait s'échappa de ses petites mains et roula à terre après avoir glissé sur ses genoux dont les gracieux contours se dessinaient sous les plis de la robe.

—Enfin, disait l'une de ces voix, nous serons probablement maîtres de Québec demain soir.

—Oui, merci à Dieu, répondait une autre.

—Les mesures sont-elles bien prises?

—Oh! parfaitement. Il paraît qu'un Fran-

(1) M. de la Roche-Beaucourt agissait maintenant sous les ordres du sieur de Bougainville, qui était venu le rejoindre vers le cinq août avec les grenadiers du régiment de Béarn, un piquet de celui de Languedoc et deux de milices.

(2) MM. Ferland et Dusseux écrivent Bourlamaque, et M. Garneau, Bourlamaque. Qui a raison? "Antiquaires, répondez!" s'écrierait ici M. James Lemoine.

M. l'abbé Casgrain, que je consulte, me produit à l'instant un fac-similé de la signature de Bourlamaque, qu'il tient lui-même du Rév. P. Martin. Cette signature est conforme à l'orthographe que lui donnent MM. Dusseux et Ferland.

(3) Pour ces détails, voyez MM. Garneau et Ferland.

çais, espion ou traître, a appris au général Wolfe que les ennemis attendent ce soir un convoi de chaloupes chargées de vivres qui doit se glisser inaperçu au milieu de notre flotte pour descendre jusqu'à la ville. Comme ce convoi est attendu depuis plusieurs jours, les sentinelles françaises postées sur le rivage ne trouveront pas extraordinaire de voir défilér, à la faveur des ténèbres, un grand nombre d'embarcations. Aussi va-t-il nous être facile de substituer à ce convoi, que nous arrêterons du reste, une centaine de nos berges, remplies de nos meilleurs soldats. Quand la nuit sera venue, nous nous laisserons tranquillement descendre jusqu'à Foulon où les officiers-généraux prétendent avoir trouvé un lieu de descente de plus faciles.

—Fort bien! Mais si les sentinelles françaises, placées en faction au long du fleuve, allaient concevoir des soupçons au passage de nos chaloupes et nous apostropher, notre silence forcé ne nous mettrait-il pas en grand danger d'être découverts?

—Le cas est prévu. Le capitaine Fraser, qui parle admirablement le français, est chargé de leur répondre.

—Hourrah! s'écrièrent les autres.

Puis des voix confuses:

—Nous les tenons enfin ces maudits Français.

—Montcalm sera forcé de quitter son diable de camp retranché.

—Oui, et d'accepter la bataille où nous voudrons bien la lui offrir.

Ici, Berthe, qui retenait les mouvements convulsifs de sa poitrine oppressée, pour ne rien perdre de cet entretien, entendit le cliquetis des verres et des bouteilles. Puis il se fit un court silence et l'une des voix s'écria:

—Buons, messieurs, à la gloire des armes anglaises. *Rule Britannia!*

—*Rule Britannia!* hurlèrent dix gosiers altérés.

Et la conversation redevenant générale, décousue, entrecoupée d'éclats de rire et de tintements de verres.

—Mon Dieu! murmura Berthe en comprimant de sa main blanche les battements de son cœur, mon Dieu! serait-il donc vrai que nous fussions si près d'une défaite! Et nous aurions des traites qui vont livrer ainsi leurs frères! Seigneur, je ne suis qu'une pauvre fille, seule et sans force, mais inspirez-moi le courage et les moyens de prévenir les nôtres des complots qui se trament contre leur sûreté!

Et la demoiselle de Rochebrune, cette fille d'une race de soldats, dont les aïeux avaient guerroyé dans la Palestine, où leurs grands coups d'épée avaient pavé de cadavres musulmans le trône où monta le superbe Godefroy de Bouillon, la fille des barons de Rochebrune inclina ses deux genoux en terre et pria longtemps.

Quand elle se releva, sa figure intelligente respirait la décision d'un projet fermement arrêté. Son bel œil noir rayonnait sous l'arc finement recourbé de ses sourcils d'ébène, et sur sa petite bouche aux lèvres pourpres passait et repassait un sourire à la fois espiègle et réveur.

Bien que j'aie déjà dit que le visage de Mlle de Rochebrune annonçait beaucoup d'énergie, les dames de nos jours qui ne savent, pour la plupart, que penser à leur toilette et parler chiffons ou dentelles, se récrient peut-être sur les idées martiales de mon héroïne. Permettez-moi, mesdames, de vous rappeler, si vous vous plaisez à l'oublier, que vos mères furent des femmes fortes, qui savaient aussi bien charger et tirer un mousquet, que vous promener vos doigts effilés sur les touches d'un piano ou suivre les capricieuses arabesques de vos broderies. Souvenez-vous que dans ces temps chevaleresques, où le cri de guerre des Iroquois venait réveiller leurs enfants au bercail, les Canadiennes ne craignaient pas, pour défendre leurs fils, de faire le coup de feu avec les maraudeurs indiens. Ne riez pas, car si les exemples de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette vous paraissent d'une époque et d'un pays trop lointains, sachez que nous eûmes aussi des femmes héroïques, dont les noms figurent avec honneur dans les plus belles pages de notre histoire. Apprenez à vénérer les noms de Mme de Verchères et de sa fille, comme en France on bénit celui de la vierge de Domrémy et de l'héroïne du siège de Beauvais. La vie n'est pas toujours rose, et ce n'est pas sans cesse la saison des bals. Demandez-le plutôt à vos pauvres sœurs de France, qui n'ont entendu, depuis une année, que le fracas des armes et les cris de leurs fiancés ou de leurs époux mourants. Et si le tumulte des batailles laisse arriver leurs voix jusqu'à vous, vous les entendrez vous dire que lorsque le soldat est broyé par la fatigue des combats, abattu par les revers, il a besoin que la bouche d'une femme lui souffle le courage au cœur. Elles vous diront que lorsque la patrie verse des larmes de sang, c'est à la femme forte de les éteindre. Apprenez-le donc à vos filles, ce noble nom de Verchères, et le soir, à la veillée, racontez-leur les beaux souvenirs qu'il rappelle, afin que si, par malheur, un jour leurs frères tombaient sanglants sur un champ de bataille, nos sœurs ne craignent pas d'affronter les balles pour panser de nobles blessures et arrêter l'effusion du plus pur sang de la patrie.

Bercée dans son enfance au récit des légendes des grands jours de la Nouvelle-France, impré-

gnée des idées généreuses communes à sa race et à son temps, Berthe avait conçu le projet de prévenir les siens du danger qui les menaçait. D'ailleurs, l'état nerveux dans lequel l'avait laissée la maladie, avait fait naître en elle cette résolution avec une spontanéité qui est la force des grandes entreprises.

On avait permis à Mlle de Rochebrune de se promener sur le pont du vaisseau quand il lui plaisait de le faire; et, comme l'air de distinction répandu par toute sa personne en imposait aux matelots comme aux officiers, elle avait pu, jusque là, se livrer sans crainte au seul exercice qu'il lui fut possible de prendre. Dès qu'elle paraissait, on prenait soin de s'écarter de son passage, afin de ne point l'effaroucher et de ne gêner en rien ses mouvements.

Elle se hâta de monter sur le pont.

Il pouvait être six heures du soir. Tout était en mouvement sur le tillac. Ici l'on distribuait des quarts de cartouches que l'on distribuait largement; là on éventrait des caisses remplies d'armes. Les soldats nettoyaient leur fusil ou fourbissaient leur baïonnette, tandis que les officiers, groupés à l'écart, semblaient préoccupés des sujets les plus graves, s'il en fallait juger par leurs froncements de sourcils, leur air méditatif ainsi que les paroles rares et brèves qu'ils échangeaient.

De leur côté, les marins ne perdaient pas leur temps. Disséminés sur les embarcations plus légères qui entouraient les navires comme une flottille de canots, les matelots y faisaient tous les préparatifs d'une expédition prochaine. Ici les uns poussaient, à l'aide de maillets et de coins de fer, de l'étaupe dans les fissures des bordages. Plus loin, d'autres assujétissaient de nouveaux tolets dans le plat-bord des berges. Partout, l'on entourait de linge l'estrope des avirons (1) pour en amortir les gémissements.

Quoique chacun apportât la plus grande ardeur à tous ces travaux, Berthe vit bien que le transbordement des troupes des vaisseaux dans les chaloupes ne s'effectuerait pas avant quelques heures et que l'on attendrait probablement la venue de la nuit pour le moment du départ.

Aussi redescendit-elle dans la cabine. Son souper l'y attendait. Elle mangea d'appétit, mais vite, en personne préoccupée ou pressée.

Elle entendit à côté les mêmes voix qu'elle avait écoutées durant l'après-midi. Messieurs les officiers se mirent à table. Berthe prêta l'oreille et ne saisit guère autre chose que ce que la conversation précédente lui avait déjà révélée; à cette exception près, pourtant, qu'elle s'assura que les troupes devaient passer sur les chaloupes aussitôt que l'obscurité serait suffisante pour qu'on ne pût s'en apercevoir de terre. Alors elle resta dans une attitude d'attente rêveuse, la fossette de son menton appuyée sur les doigts effilés de sa main droite dont l'avant-bras se retenait gracieusement arc-bouté sur le genou.

Les officiers se levèrent de table dans la chambre du capitaine. Berthe ne parut faire aucune attention et ne se dérangea point. Seulement, quelques instants après qu'ils furent remontés sur le pont, elle se leva et regarda par l'étroite fenêtre de sa cabine.

Le disque embrasé du soleil allait disparaître derrière la cime boisée du Cap-Rouge, et ses rayons de flamme semblaient envoyer un baiser d'adieu au Saint-Laurent, avant la fin du jour. Peu à peu il redescendit les hauteurs de la rive nord, derrière laquelle il disparut enfin après avoir étreint la tête chevelue des arbres dans une dernière caresse.

Les ténèbres qui s'épandaient petit à petit sur les flots envahirent aussi la cabine. Mais Berthe ne remua pas. Elle regardait les berges qui se groupaient autour de la frégate, comme les poussins d'une poule autour de leur mère. L'une après l'autre, ces embarcations approchaient de l'échelle du navire qui versait des flots d'hommes armés dans chacune d'elles.

Quand la dernière fut remplie, les grandes ailes de la nuit planaient depuis longtemps sur les ondes du Saint-Laurent. Mais ceux qui restaient sur les vaisseaux anglais purent voir une agitation singulière troubler la calme surface de Peau. Ou aurait dit, à la faveur de l'obscurité, qu'une myriade de monstres marins venaient de surgir des profondeurs du fleuve, et glissaient silencieusement sur les eaux brunes en les effleurant de leurs longues et grêles nageoires.

Ce qui ajoutait encore à l'illusion, c'est que pas un cri, pas un son ne montait au-dessus de la mouvante flottille. Les mesures étaient sévères contre ceux qui auraient osé enfreindre l'ordre de silence absolu, et les rames enveloppées de linge allaient et revenaient sans bruit sur le plat-bord des embarcations.

Quand elle eut vu la dernière berge s'enfoncer dans la brume et disparaître comme un requin qui rentre dans la mer après avoir un instant respiré à la surface, Berthe monta sur le pont.

Elle eut soin, toutefois, de vêtir auparavant une mante de couleur sombre que le docteur lui avait procurée pour ses promenades du soir sur le pont, et qui provenait du butin enlevé aux Français à Deschambault.

La suite au prochain numéro.

(1) Bien que le mot aviron désigne particulièrement en Canada la pagaie, ou petite rame dont se servent les sauvages et nos canotiers pour faire voguer leurs canots d'écorce et de bois, les écrivains français se servent indifféremment des expressions rame et aviron.



**LAURENCELLE & VARY.**  
FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT  
Pour Dames et Messieurs.  
CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.  
Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 305, RUE NOTRE-DAME.  
2-31zz



**CORPORATION DE MONTREAL.**

NOUVEL HOTEL-DE-VILLE  
AUX  
CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, seront reçues à l'Hotel-de-Ville, jusqu'à LUNDI MIDI, le DEUX OCTOBRE prochain, pour les différents ouvrages d'artisans, requis pour la construction d'un

NOUVEL HOTEL-DE-VILLE  
d'après les plans et devis préparés par les architectes H. M. Ferrault et A. C. Hutchison, écuyers, et que l'on pourra voir au Bureau de ce dernier, dans la salle de l'Institut des Artisans, Grande Rue St. Jacques, le et après le 18 Aout courant.  
On peut obtenir tous les renseignements relatifs à la dite construction, en s'adressant aux dits Architectes.

On exigera dans chaque cas des cautions pour l'exécution régulière du contrat.  
Le Comité ne s'astreint pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.  
Par ordre,

CHS. GLACKEMEYER, Greffier de la Cité.  
Bureau du Greffier de la Cité, } 2-33c  
Hotel-de-Ville, }  
Montréal, 14 Aout 1871.

**NOUVELLES PUBLICATIONS.**

**LE PROTESTANTISME**  
JUGÉ ET CONDAMNÉ  
PAR LES  
**PROTESTANTS.**

Petit in-8 de 500 pages.  
par l'Abbé C. GRILLAUME, Curé de St. André-Avellin.  
Ouvrage revêtu de l'approbation de  
S. G. L'ÉVÊQUE D'OTTAWA.

PRIX : - - - - - \$1.00

**COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE**  
ET  
**FLORE DU CANADA.**

62 pages de texte et 31 pages de gravures.  
PAR  
L'Abbé J. MOYEN, S.S.,  
Professeur de Sciences Naturelles au Collège de  
Montréal.

**LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES,**  
**COUVENTS, ECOLES, ACADEMIES.**

Prix, cartonné : - - - - - \$0.40  
" " la douzaine - - - - - 4.00

Ces deux ouvrages sont en vente chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Montréal, et Lépine & Darveau, Québec.

En gros seulement par l'Éditeur,  
GEORGE E. DESBARATS,  
Montréal.  
2-32tf

**ENSEIGNE DU CADENAS**  
D'OR. Le Soussigné est agent pour la *Cafetière Mocha* à vapeur, le Fer combiné à *quadrer* et repasser, le célèbre *Napello* pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon. *American Base Burner.*

L. J. A. SURVEYER,  
224, RUE CRAIG,  
Montréal.  
2-10zz

**LE LIVRE A MEILLEUR MARCHÉ DANS**  
**LE MONDE!**

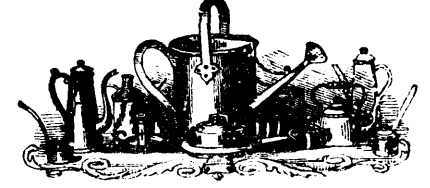
**CATHOLICISME, et**  
**PROTESTANTISME, et**  
**INFIDELITE.**  
**APPEL AUX AMÉRICAINS DE BONNE FOI.**  
Par  
LE P. F. X. WENINGER, D. D.,  
*Missionnaire de la Compagnie de Jésus.*  
PRIX : 60 Centimes, Reliure en toile, 387 pages.—  
Envoyé franco par la maille, en recevant 60 Centimes.  
A vendre chez tous les Libraires français et chez  
D. & J. Sadlier & Cie., Éditeurs, Montréal. 2-30d

**POUDRE ALLEMANDE,**

SURNOMMÉE

**THE COOK'S FRIEND**

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS  
LES ÉPICIERES RESPECTABLES. 2-33z



**ATELIERS DE FERBLANTIERS ET**  
**PLOMBIERS.**—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.  
T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau.—pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournitures à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.  
T. ST. GEORGE,  
98, RUE ST. LAURENT.  
2-24zz

**J. D. NORMANDIN,**  
RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.  
Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.  
Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché.  
No. 36 RUE ST. VINCENT,  
MONTREAL. 1-52zz

**A. BELANGER**  
MAGASIN DE  
**MEUBLES**  
276, Rue Notre-Dame  
MONTREAL.  
2-25zz

**LE SOTHERION.**  
**LA THÉRAPEUTIQUE** vient de s'enrichir d'une importante découverte, c'est le **SOTHERION**, Papier pulmonaire, anti-asthmatique.  
Ce nouveau remède longtemps cherché, jamais trouvé, contre une maladie considérée jusqu'à ce jour comme incurable, réunit toutes les conditions de l'infailibilité, et assure la guérison. Ce remède unique, presque providentiel, ne peut tarder d'être universellement connu. Depuis le peu de temps qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité.  
Le **SOTHERION** est infailible contre la maladie des voies respiratoires. Il guérit la phthisie pulmonaire ou consommation, l'asthme, les bronchites, la toux nerveuse, la grippe, l'irritation de poitrine, l'insomnie, le catarrhe, la palpitation du cœur, la faiblesse de constitution.  
En vente dans toutes les pharmacies.  
*Dépot général pour la France :*  
No. 14, Rue de Castiglione, Paris.  
*Pour le Canada :*  
Chez le Dr. POURTIER, Dentiste, rue Saint-Jean, Québec.  
*Agents pour la Puissance du Canada :*  
EVANS, MERCER & CIE., Montréal. 2-32d

**"L'Opinion Publique"**  
**JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE**  
Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,  
Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année  
Aux Etats-Unis..... 3.50  
Par numéro..... 7 Centimes  
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.  
ANNONCES.....10 Centimes la ligne 1re fois  
5 Centimes " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.  
On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.  
Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.  
L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.  
Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.  
Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

**FRAIS DE POSTE—ATTENTION!**  
Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trimestre, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à *L'Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.  
Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

**RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.**  
DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

**POELES DE CUISINE,**  
**COUCHETTES EN FER,**  
**FONDS A RESSORTS DE TACHER,**  
**OBJETS EN ÉTAIN ET VERNISSÉ,**  
**POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS,**  
**ETC., ETC., ETC.**

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

**COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS,**  
**MEILLEUR ET CIE.,**  
525, Rue Craig.  
2-15zz

**G. T. DORION,**  
HORLOGER ET BIJOUTIER,  
86, Rue St. Laurent,  
2-12z MONTRÉAL.

**THOMAS MUSSEN,**  
Marchand en Gros et en Détail de  
SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,  
GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants  
de renom,  
**TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,**  
De Velours, Bruxelles ou Tapestry,  
**ORNEMENTS D'EGLISES,**  
Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,  
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

**\$15,000 VALANT**  
DE  
**HARDES FAITES,**  
CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC.  
—AUSI—  
Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.  
Une visite est sollicitée.  
REGIS DEZIEL,  
131, RUE ST. JOSEPH.  
2-13z

**ENCLOS DE BOIS**  
DE TOUTES SORTES.  
15,000,000 pieds de Bois de qualités à cadrer dans tous les Marchés du monde, comprenant du bois de charpente, du chêne, de l'orme, de l'épinette, du cèdre, du sapin, du pin, etc., etc.  
Préparé et non préparé; pin sec, sapin d'arrimage, planches et merrain, planches pour pont, bois pour coursière ou faux-pont, planches sèches pour couvrir et lambrisser les navires et tout autre article compris dans le commerce de bois.  
**JORDAN & BENARD,**  
382, Rue Craig, 19, Rue Notre-Dame et au grand Quai, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal. 2-231



**Compagnie du Chemin de Fer le**  
**Grand Tronc du Canada.**  
**SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS**  
POUR L'ÉTÉ DE 1871.  
**GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE.**  
**Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.**  
Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

**ALLANT A L'OUEST,**  
Express de Jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à..... 9.00 A.M.  
Express de Nuit do do do..... 9.00 P.M.  
Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.  
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 5.00 P.M.  
Train Mélé do do do..... 11.00 A.M.  
Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00 (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

**ALLANT AU SUD ET A L'EST.**  
Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A.M.  
Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup..... 8.30 A.M.  
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A.M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 9.00 A.M.  
Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain..... 3.45 P.M.  
Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston..... 4.00 P.M.  
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'on Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à..... 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

Le steamer *Linda* part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

**C. J. BRYDGES,**  
Directeur-Gérant.  
Montréal, 5 Juin 1871. 2-24-tf

**NE FAITES USAGE QUE DE**  
**L'EMPOIS DE GLENFIELD**  
Grandement employé dans la  
**BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,**  
Et dans celle de  
**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.**  
1-47-zz

**DÉPARTEMENT DES DOUANES.**  
Ottawa, 11 Juillet 1871.  
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.  
**R. S. M. BOUCHETTE,**  
Commissaire des Douanes. 6d

**USINES A METAUX DE LA PUISSANCE,**  
ETABLIE 1828.  
**CHARLES GARTH ET CIE.,**  
PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ  
FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS  
ET MACHINISTES, ETC., ETC.  
Fabricants et Importateurs de  
CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANIENS ET  
D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A  
CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET  
A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.  
Toutes sortes d'ouvrages pour  
*Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.*  
—AUSI—  
On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patented de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.  
En vente au plus bas prix, toutes sortes de Gase-liers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.: Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.  
Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig,  
1-47-zz MONTREAL.

**LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX.**  
**LE SENÉCAL & CIE.,** 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

**O. DESMARAIS ET CIE.,**  
PHOTOGRAPHES,  
COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT  
MONTREAL.  
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 1-15z

**LA PHARMACIE FRANÇAISE**  
No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier.  
(MÉDECIN-ACCOCHEUR.)  
Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires.  
Résidence privée, No. 255, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18z

**L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL**  
**ET HISTORIQUE**  
DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.  
N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo.  
AUSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

**NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER**  
Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de  
**J. B. ROLLAND ET FILS,**  
Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

**NOTRE-DAME DE LOURDES,**  
Par HENRI LASSERRE,  
Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures, 1 beau vol, in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de  
**J. B. ROLLAND ET FILS,**  
1-34-zz Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

**SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE**  
**ROUGE DE GRAY.**

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.  
Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur  
**HENRI R. GRAY**  
PHARMACIEN,  
114 Rue St. Laurent,  
MONTREAL.  
2-24zz (Établi en 1859.)

**LEGGO & CIE.,**  
LEGGOTYPISTES,  
ELECTROTYPESTES,  
STEREOTYPISTES,  
GRAVEURS,  
CHROMO-LITHOGRAPHES,  
PHOTO-LITHOGRAPHES,  
PHOTOGRAPHES ET  
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.  
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.